

# Journée de l'Archéologie en Champagne-Ardenne

Bulletin de la Société archéologique champenoise,  
tome 113 - 2020, n° 1  
*Résumés des communications*



**Châlons-en-Champagne  
vendredi 6 décembre 2019**

[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est)



Fédération des  
sociétés archéologiques  
de Champagne-Ardenne



## ***Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 113 - 2020, n° 1***

La Journée archéologique champenoise est co-organisée par  
la Drac Grand Est, Service régional de l'archéologie, site de Châlons-en-Champagne,  
et la Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne\*

Co-édition Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne, Service régional de l'archéologie,  
Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne\* et Société archéologique champenoise

Coordination et mise en page :  
Axelle Letor, Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne  
Conception graphique :  
Jérôme Malbranque, Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne  
Relectures :  
Axelle Letor, Dominique Morize, Valérie Schydrowsky (Drac, Sra), Nicole Poulain (SAC)

Illustration de couverture : hypogée, St-Memmie 2019 (P. Huard © Inrap)  
Imprimeur : Le réveil de la Marne, Épernay

\* La Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne regroupe les associations :

ArchéOlonnA (Saint-Dizier, Haute-Marne)  
Association ardennaise de recherches et d'études archéologiques (Reims, Ardennes)  
Association des Amis de l'Abbaye de Signy (Signy-l'Abbaye, Ardennes)  
Centre ardennais de Recherche Archéologique (Charleville-Mézières, Ardennes)  
Espaces Bevaux, les enclos de l'Histoire (Saint-Dizier, Haute-Marne)  
Groupe d'études archéologiques de Champagne-Ardenne (Reims, Marne)  
Société archéologique champenoise (Reims, Marne)  
Société archéologique de l'Aube (Bergères, Aube)  
Société archéologique du Sillon mosan (Charleville-Mézières, Ardennes)  
Société des Sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne (Chaumont, Haute-Marne)  
Société historique et archéologique de Langres (Langres, Haute-Marne)

***Ne peut être vendu***



vendredi 6 décembre 2019

# Journée de Archéologie en Champagne-Ardenne

8h30 **Accueil des participants**

9h00 Introduction et hommage à **Aline Bataille**

9h15 **Jonathan Simon** (*Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale / UMR 7324*) et **Claire Bonnefoi** (*Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale*)

La réouverture du musée d'Épernay et la valorisation du patrimoine archéologique régional : entre collections anciennes et actualités de l'archéologie préventive.

9h30 **Stéphanie Desbrosse-Degobertière** (*Inrap / UMR 6273*) et **Raphaël Durost** (*Inrap / UMR 6298*)

Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne) : bilan du deuxième programme triennal.

9h45 **Vincent Marchaisseau** (*Inrap / UMR 6298*) et **Cédric Roms** (*Inrap / UMR 8589*)

Bilans des acquis archéologiques récents sur la commanderie d'Avallieur (Bar-sur-Seine, Aube).

10h00 **Claire Serrano** (*Conservation du Patrimoine, CD 52*)

La nécropole mérovingienne d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne) : reprise de l'étude des fouilles anciennes.

10h15 **Discussions et pause**

10h45 **Claire Pesenti** (*Éveha*)

Beine-Nauroy « La Noue Cochard » : un quartier artisanal du haut Moyen Âge (Marne).

11h00 **Baptiste Panouillot** (*Service archéologique, Communauté urbaine du Grand Reims*)

La fouille des Promenades est à Reims (Marne).

11h15 **Mathieu Borg** (*Université de Bourgogne*)

Les pratiques de dépôts de monnaies en contexte funéraire dans la cité des Lingons, 1<sup>er</sup> s. av. J-C - V<sup>e</sup> s. ap. J-C.

11h30 **Jan Vanmoerkerke** (*Drac Grand Est, Sra Châlons-en-Champagne*)

Bilan de la datation absolue en Champagne-Ardenne. Premières évaluations et conclusions.

11h45 **Discussions puis déjeuner libre**

14h30 **Gael Cartron** (*Éveha*) et **Aurore Lambert** (*Éveha / UMR 7268*)

Résultats préliminaires de la fouille effectuée à Saint-Lyé « rue du Calvaire » (Aube) : une batterie de silos de l'âge du Fer et une aire funéraire du Bas-Empire.

14h45 **Grégoire Ratel** (*Archéopole*)

Organisation des espaces funéraire et domestique au second âge du Fer : présentation de l'opération de Bourgogne-Fresne (Marne).

15h00 **Vincent Riquier** (*Inrap / UMR 8215*) et **Olivier Baillif** (*Inrap / UMR 5608*)

Récit des premières fouilles archéologiques préventives à Faux-Fresnay (Marne).

15h15 **Isabelle Le Goff** (*Inrap / UMR 7206*)

L'apport de la tomodensitométrie à la fouille et l'analyse des sépultures.

15h30 **Discussions et pause**

16h00 **Delphine Ravry** (*Éveha*) avec la collaboration de **Mafalda Roscio** et **Mélanie Demarest** (*Éveha*)

Barbuise-La Saulsotte « Les Hayes, La Large Noue » : une vaste occupation de l'âge du Bronze (Aube).

16h15 **Sébastien Chauvin, Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Émilie Millet** et **Isabelle Richard** (*Inrap*)

Un enclos circulaire atypique du Bronze ancien et espaces structurés du haut Moyen Âge à Sainte-Maure « rue du Four » et « Culoison » (Aube).

16h30 **Isabelle Richard** (*Inrap / UMR 7264*) et **Rémi Martineau** (*UMR 6298*)

L'hypogée de Saint-Memmie, « avenue Jacques Simon » (Marne) et son contexte régional.

16h45 **Rémi Martineau, Anthony Dumontet, Anthony Denaire** (*UMR 6298*)

L'habitat Villeneuve-Saint-Germain de Villevenard « Les Hauts de Congy » (Marne).

17h00 **Discussions et clôture de la journée**



## Hommage à Aline Bataille

*Valérie SCHYDLOWSKY (Drac Grand Est, Sra  
Châlons-en-Champagne), images archives Sra et SAC*

Cette journée est tout particulièrement consacrée à la mémoire d'Aline Bataille qui nous a quittés le 11 septembre dernier, après un long combat contre la maladie.

Avec la Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne, dont elle était présidente depuis 2003, elle co-organisait annuellement avec la Drac Grand Est la Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, occasion de présenter l'actualité archéologique au grand public comme au public des spécialistes. Elle co-présidait le déroulement de ces journées avec assiduité et était profondément investie dans leur préparation.

Aline Bataille a œuvré durant toute sa carrière professionnelle à la protection, la diffusion et la valorisation du patrimoine archéologique régional, au musée Saint-Remi de Reims, où elle était chargée des collections archéologiques.

Personnalité résolument tournée vers les autres, elle a participé activement à la vie archéologique à travers les associations auxquelles elle a insufflé une grande impulsion.





Aline Bataille a apporté durant de longues années son concours à l'AFEAF (Association française pour l'étude de l'âge du Fer). Siégeant au Conseil d'administration jusqu'en 2010, elle participait aux journées d'information annuelles comme aux colloques en France ou à l'étranger. Mais c'est auprès de la Société archéologique champenoise (SAC), qu'elle a présidée pendant 16 années (à partir de 1980) et dont elle était membre actif depuis 1966, qu'elle a joué un rôle de tout premier plan. Elle a en effet apporté son soutien et un énorme investissement à la vie de cette association, aux publications régulières et aux monographies, aux colloques, à l'organisation de journées thématiques qui ont permis la diffusion de la connaissance et de l'avancée des travaux scientifiques sur l'archéologie champenoise.

Aline Bataille siégeait en tant qu'expert dans différentes commissions patrimoniales, telles la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS).

Elle s'est également investie dans la vie municipale de Gueux, où elle demeurait et où elle a été conseillère municipale de 1983 à 2008.

Son engagement l'a guidée dans un parcours associatif et une vie culturelle accomplis.

Il serait réducteur de lui rendre hommage sans souligner le caractère chaleureux de cette femme altruiste et passionnée, qui donnait sans compter son temps et son amitié, malgré les soucis et la maladie.









(cliché: M.-J. Lambert).





## La réouverture du musée d'Épernay et la valorisation du patrimoine archéologique régional : entre collections anciennes et actualités de l'archéologie préventive

*Jonathan SIMON (Musée du vin de Champagne et d'Archéologie  
régionale / UMR 7324) et Claire BONNEFOI (Musée du vin de  
Champagne et d'Archéologie régionale)*

Après plus de 20 ans de fermeture, le musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay rouvrira ses portes en février 2020.

Ce projet est ambitieux pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, les collections archéologiques du musée d'Épernay, qui avoisinent les 100 000 pièces, sans oublier les milliers de documents d'archives, comptent parmi les plus importantes de France.

En outre, le musée sera à nouveau implanté dans le Château Perrier. L'écrin de ces collections se trouve donc sur l'Avenue de Champagne, site touristique majeur et site témoin inscrit sur la Liste du patrimoine mondial avec les «Coteaux, Maisons et Caves de Champagne» par l'UNESCO en 2015. Il s'agira d'un équipement oeno-touristique majeur qui permettra aussi de découvrir l'histoire régionale et l'histoire de l'Homme, grâce à la section archéologique.

La muséographie se décompose en quatre sections: le sous-sol et la géologie en Champagne, l'Archéologie régionale, l'élaboration du vin de Champagne et un hommage aux collectionneurs et aux mécènes de la fin du XIX<sup>e</sup> s. et du début du XX<sup>e</sup> s.

Ces quatre sections reprennent l'histoire des collections du musée: un premier musée de beaux-arts et de curiosités associé à la bibliothèque municipale créée à la fin du XIX<sup>e</sup> s., le musée de préhistoire régionale créé sous l'impulsion de l'abbé Favret en 1931 et le musée du champagne inauguré en 1934.

L'élément emblématique du sous-sol de la région, la craie, est l'un des fils conducteurs de la nouvelle muséographie. Comment ce substrat a-t-il impacté le développement humain? Comment le travail des Hommes et leur mode de vie dans les campagnes champenoises se sont-ils organisés? Ces questions sont au centre du propos et du discours offerts par la nouvelle muséographie.

### Les objectifs du nouveau projet muséographiques

Le Service des musées de France et la Drac avaient souhaité en 2014, lors de la validation du projet scientifique et culturel, que le musée d'Épernay présente l'histoire archéologique régionale la plus récente en partenariat

avec le Service régional de l'archéologie (Sra). Le propos du musée d'Épernay devait se focaliser sur l'organisation du territoire de la Champagne, en se concentrant sur les campagnes et l'exploitation des ressources du territoire.

Pour cette première phase, des conseils scientifiques ont été rassemblés. Un comité scientifique destiné à analyser la cohérence de l'ensemble du parcours d'archéologie a rassemblé le Sra, le conseiller musée de la Drac, le Musée d'Archéologie Nationale, le Service des musées de France et quelques experts. Des conseils scientifiques plus restreints ont ensuite permis de travailler le parcours par période chronologique: Paléo-Mésolithique, Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer, Antiquité, haut Moyen Âge.

Les membres de ces conseils viennent de différents instituts: CNRS, universités (URCA, Paris, Bourgogne), Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Inrap.

Les conseils scientifiques ont eu la charge, avec la conservatrice du musée, Gaëlle Gautier, de valider et de proposer les sites exposés et de composer les vitrines: choisir les objets pour mettre en avant certains thèmes. Pour nous, ce moment est l'occasion de revoir certaines datations, certaines attributions, certaines identifications et de mettre à jour nos bases de données.

Avec ce fonctionnement, nous nous assurons de la rigueur scientifique de nos propos et nous tenons les exigences du label «Musée de France».

Mais un musée n'est pas simplement le lieu où la rigueur scientifique règne. Les colloques et la littérature spécialisée sont le vecteur naturel pour ce «niveau» de discours... un musée moderne doit aussi s'inscrire dans l'attractivité et mettre à disposition des outils pédagogiques à destination de tous les visiteurs. Nous le savons, le musée d'Épernay attirera un public captif intéressé essentiellement par le champagne, présenté au premier étage. Exemple de démocratisation de l'archéologie auprès d'un public non averti, la dualité des thématiques de ce musée permet ainsi d'attirer, via un même billet d'entrée, les visiteurs à découvrir la richesse archéologique régionale.

Les collections archéologiques étant souvent «arides» ou «curieuses» pour un public non averti, à la différence de collection de Beaux-Arts plus propices à la contemplation esthétique, il est essentiel de construire un parcours accessible à tous, satisfaisant chercheurs par la qualité

des objets et du discours présenté, mais aussi le public néophyte. Le parcours laissera donc une très grande place aux dispositifs didactiques.

Pour finir, un musée doit être accessible au plus grand nombre. Le label «tourisme et handicap» est un objectif recherché. Pour l'obtenir, nous devons apporter la preuve que différents types de «publics empêchés» sont pris en compte et qu'une solution adaptée est proposée. Bien entendu, comme toutes les nouveaux établissements recevant du public, l'accessibilité motrice est une priorité absolue, en tenant compte des contraintes «monument historique». Mais, et nous le présenterons avec les dispositifs de médiation, d'autres handicaps sont aussi pris en compte.

### **Le parcours des collections archéologiques**

Les collections archéologiques du musée d'Épernay se sont constituées sur près d'un siècle. En partant des fouilles de l'abbé Favret, de Brisson, de Lopin sans oublier les relevés de Leroi-Gourhan (propriété du Sra et déposés à Épernay) et les études de Hatt, Roualet et Charpy, le mobilier et les archives collectées sont un témoignage précieux de l'évolution de la pratique de l'archéologie en Champagne, voire en France... au delà-même de l'importance scientifique portée par ces collections.

Pour la présentation des objets, deux types de discours sont clairement identifiés.

Le premier, assez classique, regroupe les objets par thème. Nous pouvons citer l'exemple des outils agricoles du Néolithique, des haches de l'âge du Bronze, des poteries protohistoriques, de la cuisine romaine et de la verrerie de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Le second type apporte une dimension insuffisamment exploitée, qui est une véritable force du musée, présentant les objets par contexte de découverte. Cela est rendu possible grâce à la richesse des archives du musée. Les collections archéologiques ayant été gérées toujours par le découvreur ou par un conservateur formé à l'archéologie, le contexte de découverte des objets a pu être préservé, les archives de fouilles très précises (relevés, photographies, notes) ont été étudiées, publiées et numérisées par Favret, Brisson, Hatt, Roualet et Charpy. Ces documents d'archives sont exploités dans la scénographie et reproduits à côté des textes. Ainsi, tout le mobilier mis au jour dans une tombe, dans un hypogée ou une sélection d'objets pour un site est mis en valeur dans une vitrine qui lui est dédiée. Le visiteur pourra ainsi pleinement mesurer la richesse d'une sépulture et le soin apporté pour le traitement des défunts. Les exemples sont nombreux : hypogées de Chouilly «Saran», site du Bronze final et du Hallstatt ancien de Val-des-Marais/Aulnay-aux-Planches «Au-dessus du Chemin des Bretons», tombe de la Tène moyenne de Fère-Champenoise «la Fin d'Écurey», ou la tombe mérovingienne de Fère-Champenoise/Normée, «La Tempête». Chaque site a été choisi, non pas seulement

dans une démarche historiographique de la recherche archéologique (deuxième niveau de lecture), mais surtout pour son intérêt en ce qu'il révèle au visiteur le mode de vie des hommes de chaque période.

À ce sujet, si le parcours fait la part belle aux collections anciennes, certaines fouilles récentes sont aussi mises en avant avec leur mobilier. C'est le cas notamment de la fouille du Néolithique Moyen 2 de Vert-la-Gravelle «La Crayère». Mais, pour les fouilles récentes, dans la majorité des cas, leurs données sont exploitées dans le cadre des outils de médiation.

### **Les outils de médiation**

Sur l'ensemble du parcours de la section archéologie, 116 dispositifs dédiés à la médiation indirecte sont conçus, prouvant ainsi clairement les intentions du musée dans ce domaine.

À l'instar des collections, les chercheurs ont complété et précisé le discours des outils de médiation.

Comme toujours, la médiation fait face à deux grandes difficultés : comment valoriser un savoir «savant» sans trop le simplifier ? Comment exprimer le doute ?

Sur ces deux aspects, les choix sont très clairs.

Le discours est vulgarisé, mais il n'est pas simplifié. Le principe retenu est de donner les clefs de compréhension à nos visiteurs pour lui permettre d'appréhender les vitrines dans de bonnes conditions.

Pour nous aider, nous avons mis en place des outils performants et qui ont fait leur preuve dans d'autres institutions.

Tout d'abord, un réseau de 61 «points d'intérêts» accessible avec un «audio guide» ou «compagnon de visite». Celui-ci retransmet un discours d'une minute pour mieux expliquer une vitrine, un objet, une maquette, un thème, etc. À noter que le compagnon de visite sera diffusé en dix langues.

En outre, et c'est une donnée importante qui montre l'engagement du musée vers tous les publics : 11 points d'intérêts spéciaux pour les enfants, les adultes mal ou non-entendants, les mal ou non-voyants et les personnes avec des troubles cognitifs sont mis en place.

Ensuite, partant du principe prouvé et reconnu que le visiteur aborde mieux un site en visualisant les volumes, nous avons conçu, en étroite collaboration avec les archéologues référents, dix maquettes et cinq maquettes tactiles pour illustrer les sites des fouilles récentes. À la différence des rites funéraires bien représentés dans les collections anciennes du musée, le mode de vie quotidien et l'habitat des hommes du passé sont de mieux en mieux connus grâce aux recherches récentes de l'archéologie préventive.

Une approche tactile est également mise en œuvre avec la réalisation de 23 fac-similés et des maquettes tactiles. Ici, ce n'est pas simplement le public mal-voyant qui est visé, mais bien l'ensemble des publics car il est prouvé que l'interactivité et le sens du toucher sont, eux-aussi, vecteurs d'apprentissage et d'appropriation de connaissances.



En outre, nous avons développé six outils pédagogiques, quatre dispositifs multimédia dont une reconstitution 3D d'un hypogée et sept vidéos présentant interview et méthodes de l'archéologie. Dans la salle d'introduction et de conclusion du parcours de visite, une grande table numérique présente au visiteur la législation actuelle et l'histoire des fouilles.

La notion du «doute» ou de «l'hypothétique» est pleinement exploitée. En effet, le public est tout à fait en capacité de comprendre que l'archéologie, par sa dimension scientifique, connaît une dynamique de recherche avec la mise en place d'hypothèses qui seront probablement remises en question dans quelques années. Nous trouvons que ce discours est très précieux car au-delà de justifier, en partie, la réalisation de fouilles, il permet d'interpeller le visiteur,

voire de l'impliquer dans cette démarche en le questionnant. Ainsi, très concrètement, lorsque les archéologues avaient des doutes sur des hypothèses de restitution, nous proposons à nos visiteurs une présentation de ces hypothèses en donnant les arguments pour chacune.

Ce panorama très rapide de la muséographie du musée d'Épernay vous présente les principaux axes de présentation et de médiation mis en place.

Mais attention, l'ouverture du musée n'est pas une fin... un instantané qui verrait nos collections figées pour une dizaine d'années! Au contraire, nous souhaitons nous inscrire pleinement dans la recherche archéologique et, si besoin, modifier nos vitrines, mettre à jour les maquettes et les fac-similés et, bien entendu, proposer un lieu de rencontre pour les chercheurs.





## Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne) : bilan du deuxième programme triennal

Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (Inrap / UMR 6273)  
et Raphaël DUROST (Inrap / UMR 6298)  
avec la collaboration de Mikaël SEVERE (Archéologie  
numérique)

Le contenu des trois campagnes de fouilles qui viennent de s'écouler est dans le prolongement des précédentes, qui ont lieu chaque année depuis 2011. L'exploration se poursuit en deux secteurs distincts. Le premier, au sud, au sommet du versant de la vallée de la Marne, est le plus riche puisqu'il contient à la fois une occupation domestique antique et une occupation funéraire médiévale longue de sept-cents ans. Le second, au nord, au pied du versant, ne contient que l'occupation antique et, pour l'heure, de maigres éléments médiévaux. En revanche l'état de conservation des niveaux d'occupation et d'abandon est bien meilleur grâce à sa position en pied de pente.

### L'occupation gallo-romaine

L'occupation gallo-romaine est donc présente dans les deux secteurs. Elle se manifeste par deux bâtiments résidentiels en dur, un dans chaque secteur. Le plus ancien est situé au sud, sur le sommet du versant (figure 1). La date de sa construction est actuellement située vers le milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Il est loin d'être intégralement exploré, y compris dans sa partie décapée. À cet endroit, son assise est divisée en deux terrasses nivelées dans les alluvions naturelles afin de garder un sol au même niveau dans plusieurs pièces d'affilée. Celles de la terrasse inférieure sont donc bien

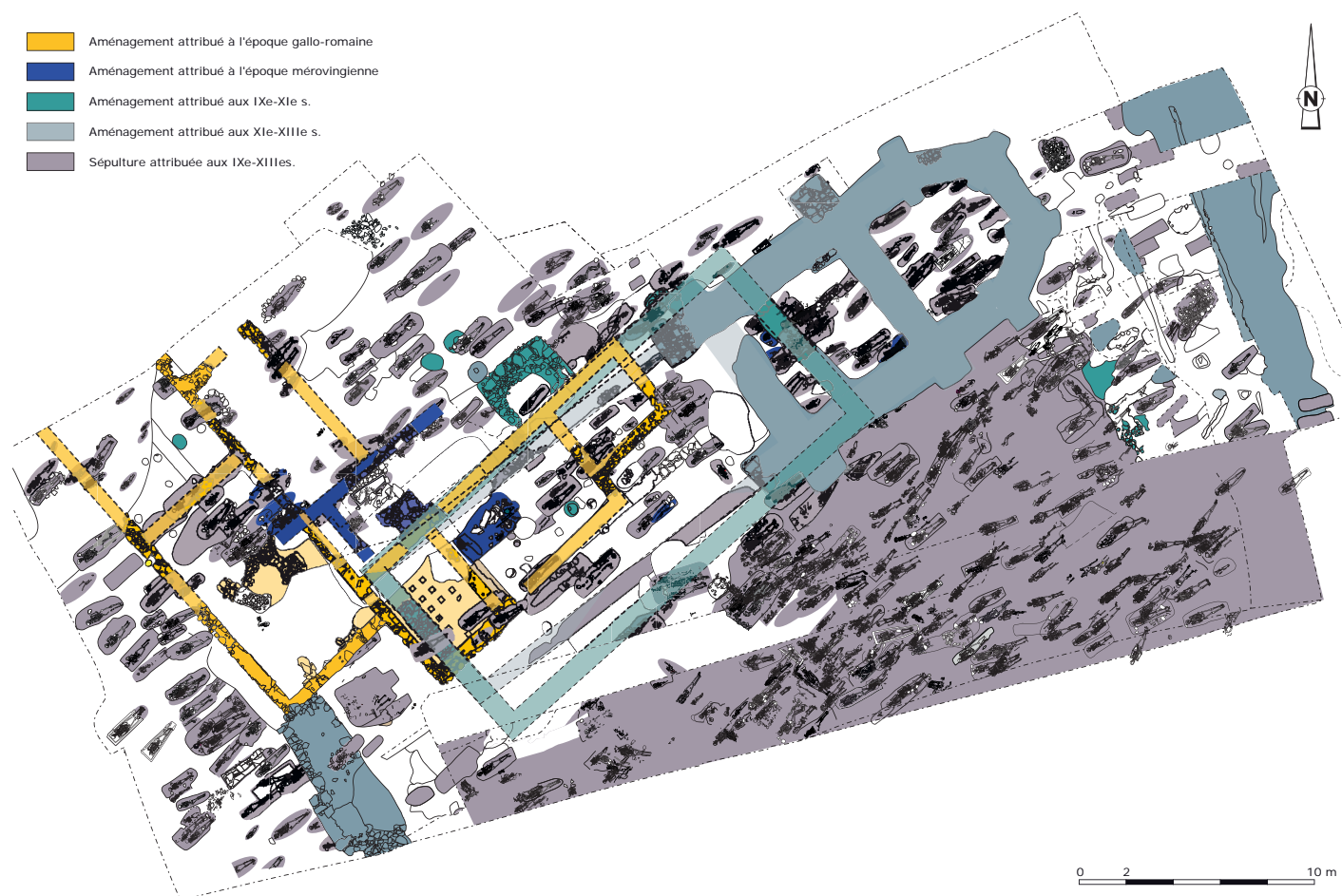


Figure 1 – Plan du secteur sud au terme de la campagne de 2018 (infographie : équipe de fouille).

mieux conservées, à l'image de celle la plus reculée dans les alluvions (V17), conservée sur une hauteur d'1,50 m. Sa fouille n'est pas achevée à ce jour mais il y a de fortes chances pour qu'il ne subsiste que peu d'éléments d'origine tant l'occupation funéraire postérieure est intrusive à cet endroit. La fouille de la terrasse supérieure est quant à elle achevée depuis 2016. Rappelons que l'une de ses pièces est équipée d'un chauffage par hypocauste.

Le bâtiment résidentiel installé plus au nord, au pied du versant, est construit au plus tôt à la fin du II<sup>e</sup> s. Il est légèrement désaxé par rapport au précédent. Seule son extrémité sud est actuellement connue (figure 2), les trois dernières campagnes n'ayant permis de fouiller qu'une partie des strates qui recouvrent les maçonneries des salles balnéaires : elles atteignent 1,60 m en moyenne. En revanche une tranchée de 40 m de longueur ouverte 6 m plus au nord permet de se faire une idée de la poursuite du bâtiment : il tourne ou se termine, car aucun des murs attendus ne s'y trouve.

Ces campagnes montrent que les bains de cette phase sont équipés de deux *praeformia*, chauffant en tout quatre pièces par hypocauste. Dans un second temps, au plus tôt dans le

dernier quart du III<sup>e</sup> s., les salles chauffées sont divisées en deux espaces séparés, toujours avec les deux mêmes *praeformia*. Une entrée est désormais localisée dans la galerie de façade. Large de trois mètres, elle permet d'accéder aux bains depuis une cour, et fait face à un escalier descendant dans un des *praeformia*.

Les strates d'occupation sont particulièrement riches en mobilier, notamment dans le *praeformium* le plus exploré, où des recharges argileuses alternent avec des couches de cendres, le tout formant un feuilleté chronologiquement précis, qui démontre que la chaufferie fonctionne jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s. Au-delà, cette partie du bâtiment n'est ni occupée ni entretenue : l'effondrement à plat d'un pan entier de mur scelle les niveaux d'occupation. Dans la galerie de façade voisine, les niveaux d'occupation sont recouverts par la toiture de dalles calcaires effondrée, mêlée à l'enduit peint des murs, manifestement tombé au même moment. Les motifs ne sont pour l'heure pas connus, faute de reconstitution. Seul un moucheté rouge sur fond blanc au niveau des plinthes est avéré, surmonté d'une large ligne rouge marquant probablement le début du registre principal.

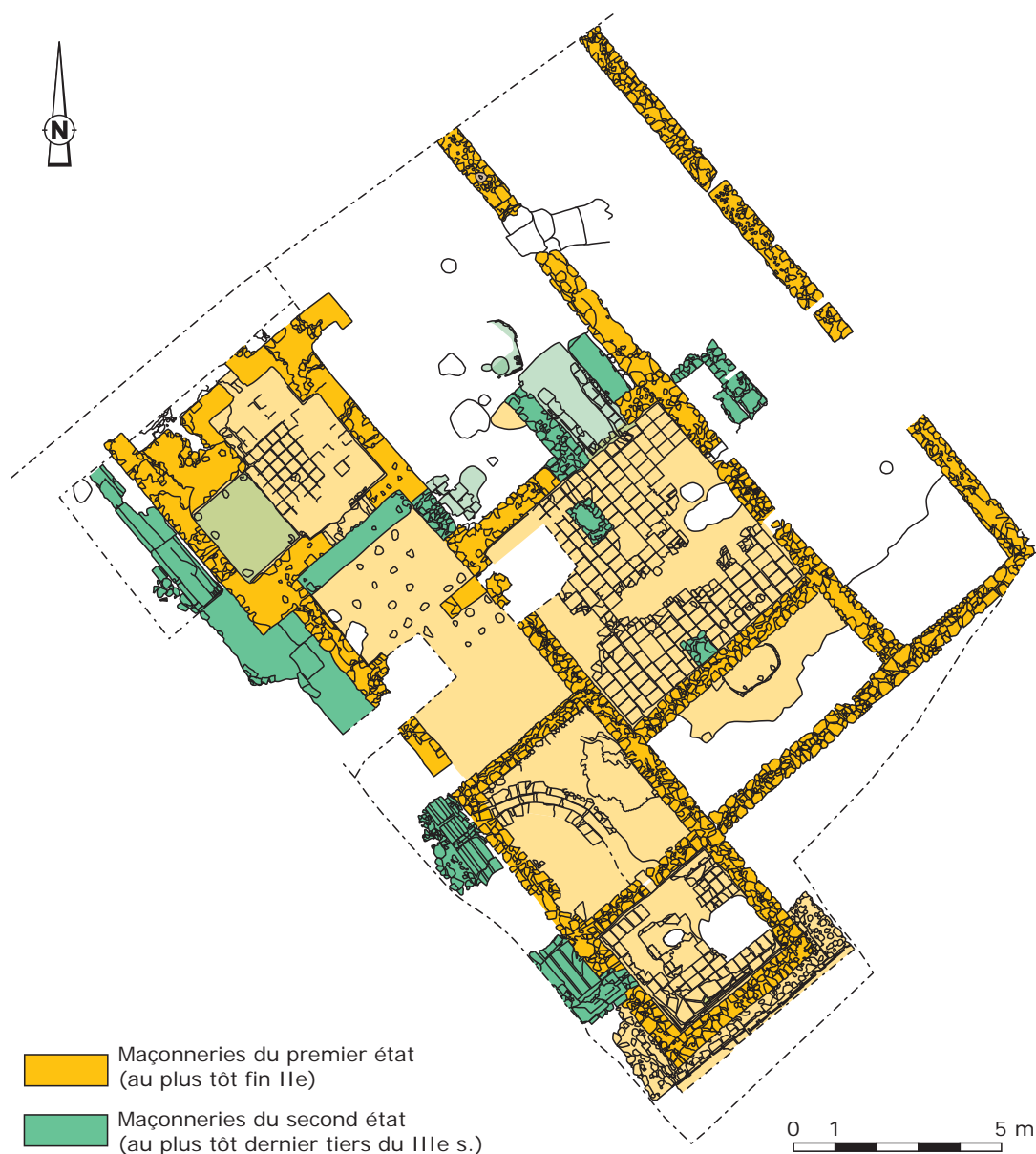


Figure 2 – Plan du secteur nord au terme de la campagne de 2018 (infographie : équipe de fouille).

## L'occupation mérovingienne

L'occupation du V<sup>e</sup> s. ne se manifeste pour l'heure que par du mobilier détritique dans les niveaux d'abandon. L'aménagement médiéval le plus ancien reste la sépulture aristocratique du début du VI<sup>e</sup> s., fouillée dans la partie sud lors du précédent programme triennal. Les campagnes suivantes permettent en revanche de prouver l'existence d'un bâtiment en dur au même endroit, datant au plus tard du VII<sup>e</sup> s., qui réinvestit la pièce gallo-romaine excavée décrite plus haut (figure 1, en bleu foncé). Toujours en cours de fouille, elle contient pour l'heure au moins deux phases architecturales dont les murs de pierres ne présentent pas de traces de liant. Sur le fond, une aire rectangulaire de 5 m<sup>2</sup> est davantage décaissée pour armer le sol d'un radier de gros blocs de calcaire. Hélas le contenu de cet espace est intégralement bouleversé par un creusement postérieur à l'occupation funéraire, manifestement destiné à visiter en détail la pièce. Les fragments d'armes et de bijoux mérovingiens rencontrés dans le sédiment laissé par les visiteurs, ainsi que les nombreux restes humains, laissent deviner la nature des dépôts détruits. La sépulture aristocratique conservée appartient donc probablement à un regroupement élitair dont le reste est détruit.

Les inhumations datées avec certitude de la période mérovingienne sont rares dans le reste de la nécropole (figure 1). Parmi les huit-cents et quelques étudiées à ce jour, elles ne sont qu'une quinzaine. La difficulté réside dans la destruction d'une majorité d'entre elles par les tombes postérieures mais aussi par l'absence de mobilier d'une autre part, à l'image de celles que des datations radiocarbones révèlent de manière inattendue. À l'inverse, les trois dernières campagnes n'apportent qu'une seule inhumation à scramasaxe et à élément de ceinture métallique. Son emplacement est toutefois à retenir : elle est aménagée contre le mur interprété comme le deuxième état de l'édifice mérovingien, du côté extérieur. Les deux inhumations en arme exhumées lors des campagnes antérieures à 2017 sont d'ailleurs elles aussi toutes proches.

## L'occupation carolingienne et centro-médiévale

Les conclusions formulées en 2016 au sujet des deux phases architecturales de l'édifice culturel du IX<sup>e</sup> s. au XII<sup>e</sup> s. restent inchangées. Seule la mise en évidence d'un léger désaxage des deux plans est à ajouter (figure 1). En revanche leur environnement est mieux connu.

À l'est, autour du chevet du dernier état, les inhumations côtoient deux ossuaires, des constructions sur poteaux et des structures de combustion datées du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. Même si ces types d'aménagement peuvent exister au cœur de cimetières paroissiaux, ceux des «Crassées» annoncent probablement la périphérie du cimetière car plus à l'ouest, elles sont totalement absentes. Au même endroit, la préservation de deux états de sol est également à noter. Le plus récent, daté du XI<sup>e</sup> s. au XIII<sup>e</sup> s., est exclusivement constitué d'un épandage de centaines de kilogrammes de scories de fer. Il témoigne de la grande quantité de minerai réduit par les habitants de la paroisse après la période carolingienne.

Les défunts du Moyen Âge central constituent à ce jour la majorité des individus datés. Sur les quarante-huit datations radiocarbones réalisées, seules huit sont antérieures au XI<sup>e</sup> s. Les pratiques funéraires de cette période sont très homogènes à l'exception des orientations. En effet plusieurs tombes, toutes situées dans la partie sud du cimetière, présentent une orientation nord-sud totalement atypique pour cette période. Ce phénomène demandera à être éclairci dans les années à venir. La plupart semblent inhumées en cercueil de bois chevillé (rarement cloué) mais certaines sont déposées dans des sarcophages antérieurs. D'autres, peut-être plus anciennes d'après une des datations radiocarbones, sont allongées dans une bille de chêne évidée, donnant une taphonomie particulière au squelette.

Si l'absence totale de mobilier d'accompagnement est la règle, quelques exceptions singulières sont à signaler : à ce jour, trois individus adultes sont accompagnés d'une clef en fer volontairement déposée, sous les vertèbres cervicales dans un cas, sous les vertèbres lombaires pour le second et sous le tibia pour le dernier. La signification de ce geste rare demeure inconnue et les comparaisons quasi inexistantes.

L'étude biologique des squelettes, confiée à des doctorants en archéo-anthropologie de l'Université de Caen, en est aux campagnes 2015-2016.

## Perspectives

Si le prochain programme triennal proposé est accepté, il consistera à poursuivre les investigations dans les mêmes secteurs puis de les étendre. L'objectif reste identique : étudier un cas de nécropole médiévale installée sur une résidence aristocratique antique, en portant un intérêt identique à tous les épisodes.





## Bilans des acquis archéologiques récents sur la commanderie d'Avalleur (Bar-sur-Seine, Aube)

Vincent MARCHASSEAU (Inrap / UMR 6298), Cédric ROMS (Inrap / UMR 8589) et Pierre TESTARD (Inrap)

La commanderie d'Avalleur (commune de Bar-sur-Seine, Aube) se situe sur le plateau dominant la vallée de la Seine, au sein d'un hameau éponyme. Il subsiste encore trois bâtiments d'origine médiévale en élévation: la chapelle et deux corps de logis en retour. Une étude de bâti a été réalisée sur l'aile occidentale dans le cadre d'une campagne de restauration entre 2015 et 2017, initiée par le Conseil départemental de l'Aube. Une première campagne de fouille programmée, faisant suite à un diagnostic, s'est déroulée en octobre 2019.

### Les données historiques

Une charte de Charles le Chauve, fixant les limites du doyenné du Lassois du diocèse de Langres (ca. 853), tend à indiquer l'existence d'un habitat groupé associé à une église paroissiale (emplacement inconnu) dès le milieu du IX<sup>e</sup> s. Des seigneurs d'Avalleur sont également connus depuis la fin du XI<sup>e</sup> s. Ainsi, la commanderie s'implante dans un secteur où préexiste habitat, lieu de culte et mainmise aristocratique.

La fondation de la commanderie reste inconnue; la première mention assurée date de 1172.

### Le réexamen de la céramique (2018)

La première intervention archéologique sur la commanderie remonte à 1993-1994 par François Gilet alors propriétaire

d'une partie de l'aile sud. En dégagant une cave sur plus de 2 m de hauteur, il a découvert des niveaux archéologiques en place avec un grand nombre de poteries, de verres à boire et d'objets métalliques. La céramique a bénéficié d'une nouvelle étude à la demande du CD de l'Aube; elle a été réalisée fin 2018 par Pierre Testard, céramologue. 1732 tessons ont été comptabilisés pour 85 formes archéologiquement complètes. Deux phases chronologiques ont été mises en évidence: la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. et le tout début du XIV<sup>e</sup> s. ainsi que le milieu du XIV<sup>e</sup> s. Le fait remarquable de cet assemblage est l'écrasante prépondérance des formes associées à la consommation des liquides: pichets, cruches, verseuses, tasses et gourdes qui représentent 91% des

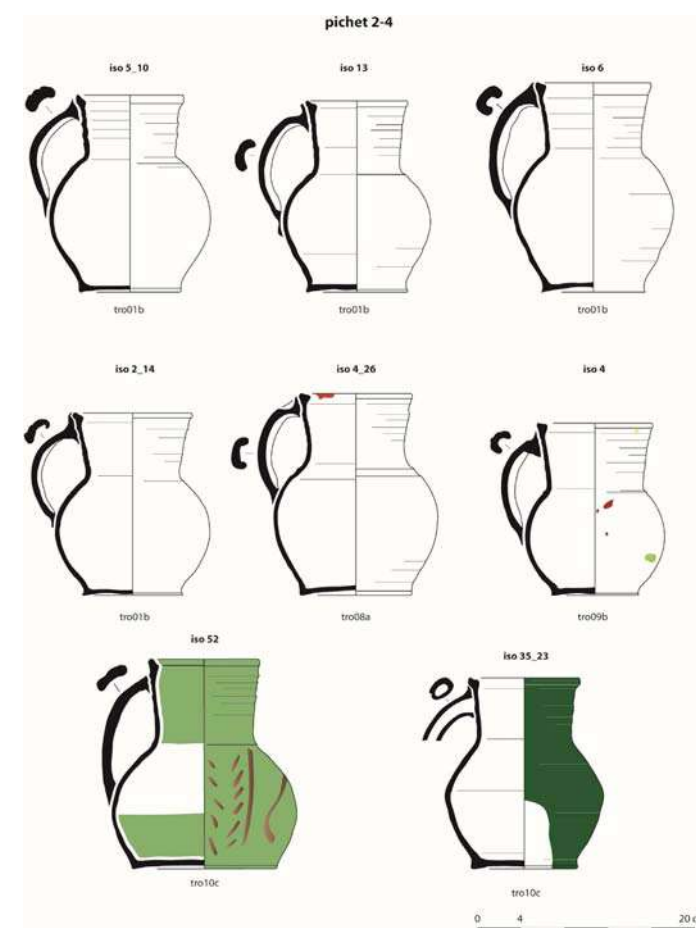
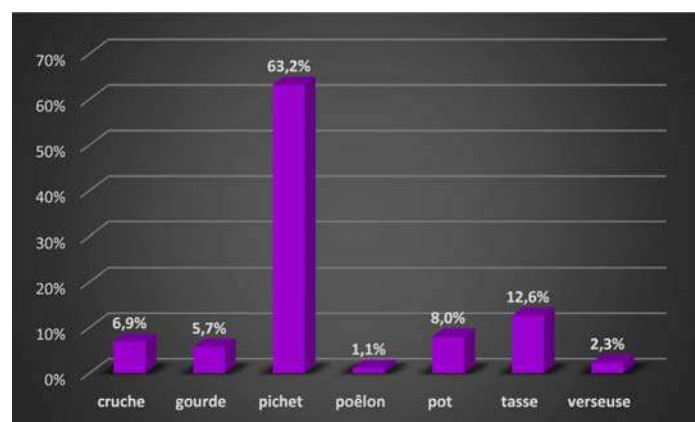


Figure 1 – Répartition de la céramique d'Avalleur par principaux types et exemples de pichets à forme globulaire (dessin, infographie : P. Testard © Inrap).

formes identifiées. C'est vraisemblablement le résultat d'une logique d'enfouissement particulière, provenant du nettoyage d'une pièce ou d'un meuble destiné à la consommation de table.

### L'archéologie des élévations du corps de logis occidental (2015-2017)

Cette aile se compose de pièces jointives implantées dans le même axe et se distinguant par des différences de niveaux parfois marquées.

Le premier état reconnu en élévation dans l'aile occidentale se compose d'un bâtiment relativement trapu avec deux pièces en longueur (21 x 7,20 m hors œuvre) et se développant sur trois niveaux : des caves enterrées, un rez-de-chaussée et, bien que tronqués, les vestiges d'un étage. La restauration a permis de mettre en évidence des éléments de communication et de confort (cheminées, peintures murales...). Aucun élément ne nous permet de dater précisément cette première campagne de construction. Par analogie avec les matériaux et leur mise en œuvre, ainsi que la hauteur restituée identique, nous proposons

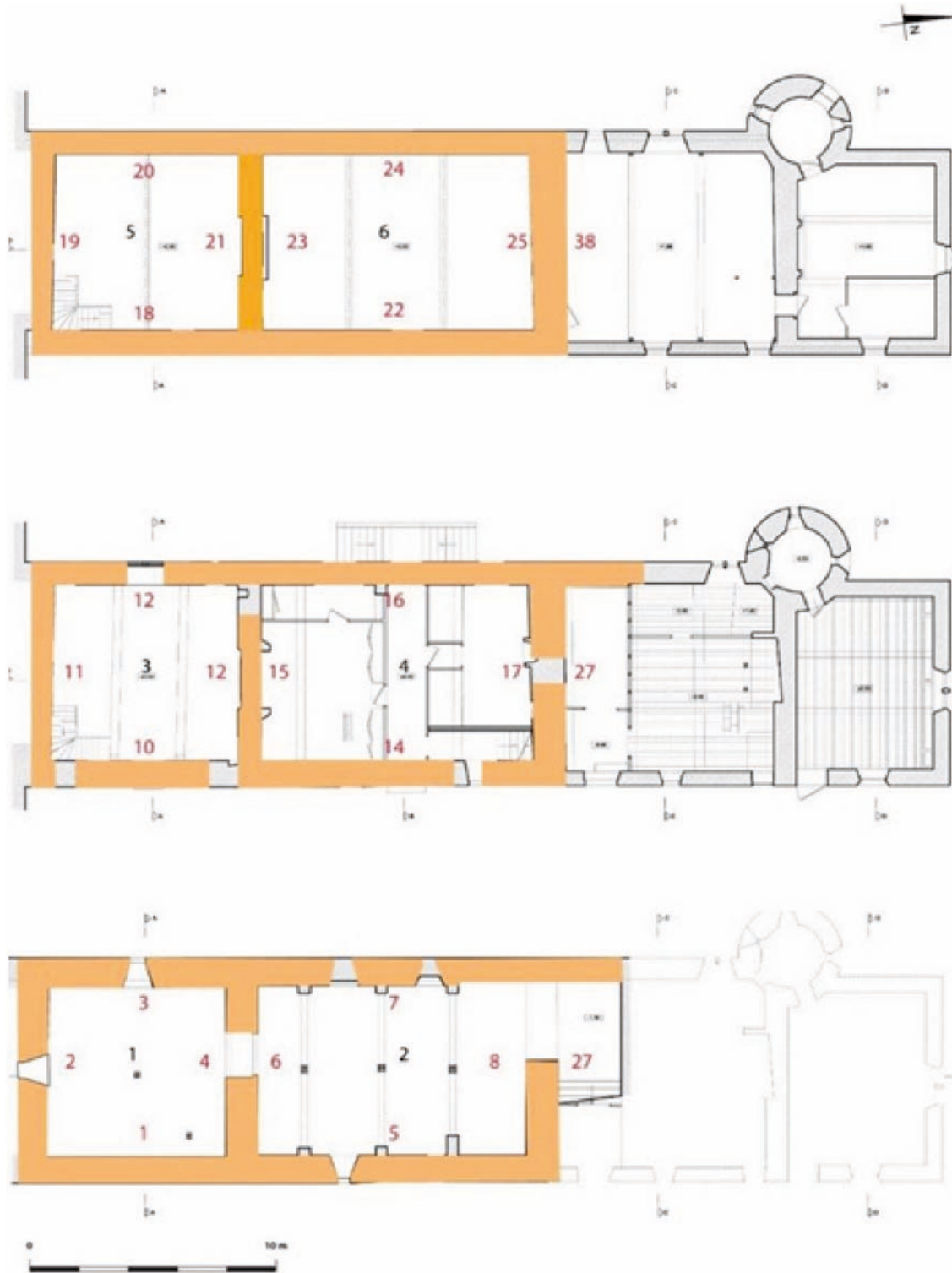


Figure 2 – Plan des différents niveaux de l'état 1 (cave, rez-de-chaussée et étage) ; vue des éléments de l'état 1 conservé sur le mur pignon septentrional (fond de plan Daniel Juvenelle, architecte et associés).



une chronologie similaire à celle de la chapelle (premier quart du XIII<sup>e</sup> s.). Ce logis s'inscrit sans doute dans un programme architectural cohérent de la commanderie.

La fin du XV<sup>e</sup> s., vers 1486, est marquée par d'importants travaux d'agrandissement et de réorganisation du corps de logis. La charpente et la toiture du logis original sont reprises, le bâtiment est rabaissé et notamment les planchers du second niveau; un agrandissement vers le nord est réalisé. Enfin, l'aile septentrionale est construite à la même période.

Quelques années plus tard, sous le commandeur Jean de Choiseul (1510-1526), une porterie est ajoutée. Il en subsiste une tour circulaire de 4 m de diamètre dans l'angle nord-ouest du bâtiment. À l'intérieur, deux espaces d'environ 5 m<sup>2</sup> se répartissent sur deux niveaux communicant avec les rez-de-chaussée et l'étage de l'extension de l'état 2. Le plan terrier de 1695 fait figurer une seconde tour, aujourd'hui en grande partie ruinée, avec une galerie assurant la jonction entre ces deux éléments «défensifs». Une porte, dont le linteau porte les blasons de Jean de Choiseul, remplace une ouverture de l'état 1 donnant dans la cour depuis la pièce 4. On retrouve le blason de Choiseul sur les linteaux des portes donnant dans la tour.

Dans le courant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> s., de nombreuses fenêtres viennent percer les murs gouttereaux; plusieurs d'entre-elles possèdent les mêmes caractéristiques stylistiques: linteaux monolithes à accolade et piédroits avec chanfrein finissant sur une base à congé. Il n'a pas été possible de les rattacher aux deux états précédents. En effet, elles sont postérieures à l'état 2, certaines de ces baies sont incrustées dans les maçonneries de la fin du XV<sup>e</sup> s. (*cf. supra*), et sont mises en œuvre après l'abaissement des planchers des pièces 3 et 4 (état 2).

En outre, il est difficile d'associer ces grandes croisées ouvrant vers l'extérieur aux travaux de Choiseul qui, avec la création d'une porterie flanquée de deux tours, opte pour une «fortification» de la commanderie, fut-elle symbolique. Par ailleurs, toutes les portes attribuées à Choiseul, intérieures comme extérieures, sont ornées de

son blason; aucune des portes ou fenêtres à accolade ne porte les armoiries du commandeur hospitalier.

À l'intérieur, deux cheminées monumentales sont installées (pièce 4 et 10) à l'emplacement de cheminées antérieures. Là encore rien ne permet de les situer par rapport aux travaux de Choiseul ni même à la mise en place des fenêtres à accolade.

Enfin, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> s., une dernière campagne d'agrandissement du logis a lieu. Les datations dendrochronologiques réalisées sur les solives du plafond de la pièce 8 sont relativement homogènes (1553 et 1544 ±10). Le bâtiment se développe encore vers le nord avec l'ajout d'une pièce à chaque niveau (rez-de-chaussée, étage et niveau de comble).

### Les données de terrain acquises en 2019

À l'heure de rédaction de ces lignes, les données concernant la prospection géophysique ne sont pas disponibles.

En revanche, deux sondages manuels ont pu être effectués dans les caves du logis. Le premier (cave 1), adoptant une forme de L, a permis de reconnaître le surcreusement de la cave 1 au début de la période contemporaine, face à la cave à loges et sans doute en liaison avec le creusement en sape du mur pignon méridional afin de procéder à la création de celle-ci. Aucun niveau médiéval ou moderne n'est conservé.

Dans la cave 2, nous avons pu identifier des niveaux de remblais contemporains, provenant vraisemblablement de la destruction d'un bâtiment (sans doute l'aile nord) associant céramique contemporaine, moderne et médiévale avec des éléments de faune, des carreaux glaçurés et quelques éléments de verre à vitre. Un niveau de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. a été mis au jour, bien qu'en lambeau, sous ce remblai. Il a piégé quelques tessons de poterie à glaçure mouchetée à l'oxyde de plomb assez identiques aux pichets mis au jour dans la cave C, ainsi que quelques fragments de faune.





## La nécropole mérovingienne d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne) : reprise de l'étude des fouilles anciennes

Claire SERRANO (Conservation du Patrimoine, CD 52)

La nécropole mérovingienne d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne) n'était connue jusqu'à présent que par quelques petits articles et photographies publiés anciennement, ainsi que par un mémoire de maîtrise de 1998 (Vaillant 1998). Plusieurs événements récents ont permis d'augmenter de manière importante les connaissances sur cette occupation et d'envisager sa publication prochaine : l'enrichissement significatif des archives de fouilles, le retour au service de la conservation des restes humains et le master 2 d'une étudiante en anthropologie funéraire (Six 2016).



Figure 1 – Fouille de la sépulture n° 8 par Pierre Ballet, 1965 (cliché : J. Cardinal).

Comme pour de nombreux autres sites anciennement fouillés, les freins à l'étude étaient nombreux : la nécropole, pourtant mentionnée dès les premières sources, n'a pas été véritablement fouillée pour elle-même mais mise au jour parallèlement à la fouille de la villa gallo-romaine sous-jacente, et les premiers fouilleurs manquent particulièrement de rigueur aussi bien dans la fouille que dans l'enregistrement. La volonté de mettre au jour rapidement un site antique visitable a cependant eu l'avantage inattendu que des couches archéologiques sont restées en place, et une nouvelle tombe a par exemple été mise au jour en 2018 sur un secteur pourtant déjà exploré. Si un certain nombre d'informations, d'objets ou d'ossements ont disparu, les études récentes ont permis d'obtenir un plan enfin complet des tombes correspondant à ce qui était décrit, et d'identifier des sépultures supplémentaires, de réattribuer ou de corriger des erreurs concernant le mobilier. On peut donc mieux appréhender l'organisation de la nécropole sur les secteurs fouillés et sa chronologie. Des datations C14 ont été réalisées, ce qui n'aurait pas été envisageable auparavant, faute de certitude sur la disposition et la localisation des tombes.

Les pratiques funéraires correspondent à ce qui est connu par ailleurs, mais l'état de la nécropole, particulièrement dégradée avec plus de 70 % de tombes perturbées, a fait l'objet d'une attention particulière pour en identifier les raisons. L'hypothèse la plus vraisemblable est une réouverture des tombes à l'époque mérovingienne elle-même, mais la présence fréquente de mobilier dans les tombes perturbées pose la question – non résolue – des raisons de ces réouvertures.

### Bibliographie

VAILLANT A., 1998 – *La nécropole mérovingienne d'Andilly-en-Bassigny*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Bourgogne.

SIX A., 2016 – *Pillage de tombes au haut Moyen Âge ? Le cas de la nécropole mérovingienne d'Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne, France)*, mémoire de master 2 d'anthropologie biologique, université de Bordeaux.



## Beine-Nauroy « La Noue Cochard » : un quartier artisanal du haut Moyen Âge (Marne)

Claire PESENTI (Éveha)

Le site de «La Noue Cochard» se développe en bordure et au sud de Beine-Nauroy, à une quinzaine de kilomètres de Reims. Il est placé en bas de pente, dans un vaste vallon délimité par différents monts et cours d'eaux. Un diagnostic archéologique a été réalisé sur près de 16 hectares préalablement à la création d'un lotissement locatif et d'une maison médicale. Il a permis de mettre au jour 138 structures et 31 impacts d'obus. Si la majorité des vestiges est datée du haut Moyen Âge, des tessons de céramique protohistorique et antique indiquent des occupations plus anciennes sur le site ou à proximité. Ces découvertes ont motivé une nouvelle prescription pour la présente opération qui a eu lieu à l'automne 2018 sur une surface de 1,37 hectares.

### L'occupation protohistorique

Une unique fosse, installée à l'extrémité nord de l'emprise de fouille, et du mobilier résiduel font écho à un enclos circulaire protohistorique reconnu par photographie aérienne sur le sommet du versant.

### L'occupation antique

Deux fossés parallèles traversent le site du sud-ouest au nord-est et structurent probablement les vestiges de cette période qu'il reste encore à étudier. Jusqu'à présent, les indices de cette époque sont peu représentés sur le territoire de la commune.

système de projection  
1:1000



Figure 1 – Plan général des vestiges (infographie : A. Montès, C. Pesenti © Éveha).



## L'installation alto-médiévale

L'installation alto-médiévale représente la principale occupation et la plus dense. Elle se compose de 122 cabanes excavées. Une approche dimensionnelle doit encore être réalisée mais elles se distinguent par une conservation remarquable de 0,45 m de profondeur en moyenne. Elles sont également majoritairement de plan rectangulaire. Quelques exemplaires diffèrent par des formes quadrangulaires ou, au contraire, plus allongées. La catégorie des structures à deux poteaux axiaux prédomine largement; celles qui en sont dépourvues sont plus rares. Enfin, certaines structures ont livré des rainures et des empreintes qui témoignent d'une installation artisanale particulière. Un niveau d'occupation noir et compact vient recouvrir le fond des cabanes excavées mais il est généralement dépourvu de mobilier archéologique. Au vu de l'indigence de ce dernier, la chronologie est mal définie et reste très large (haut Moyen Âge). Toutefois, on peut remarquer une proportion plus importante aux V<sup>e</sup> s. - VI<sup>e</sup> s. Cinquante silos ont été mis au jour. Ils se répartissent du sud-ouest au nord-est et sont concentrés principalement dans la partie nord du site; au sud, les exemplaires sont très rares. La fouille a livré des vestiges très bien conservés (jusqu'à 1,90 m de profondeur). Douze d'entre eux font actuellement l'objet d'une étude carpologique qui devrait dessiner les espèces cultivées à proximité du site à cette époque.

Au centre de l'emprise, une petite zone semble dédiée au travail du métal. Elle est matérialisée par des fosses, renfermant des scories, et un niveau d'occupation charbonneux.

À l'ouest de l'emprise de fouille, un dépôt verdâtre a été observé dans le fond des structures en creux. La présence de phosphates a été envisagée ce qui pourrait indiquer un espace de pacage du bétail.

Quelques vestiges de trous de poteau indiquent la présence d'une palissade et de petites constructions annexes. On notera également la découverte de deux ou trois fosses contenant des dépôts de squelettes de faune (bovidé, porc...), de deux fours et de puits.

## Les stigmates de la Première Guerre mondiale

Par sa situation géographique, Beine a été fortement touché par les conflits au cours de la Première Guerre mondiale. Le village a été régulièrement bombardé à l'image de Nauroy, situé à seulement 4 km au sud-est et qui a été totalement rayé de la carte. Le site archéologique en porte encore les stigmates puisque 214 vestiges (trous d'obus, obus et fosses renfermant des barbelés) ont été mis en évidence sur l'ensemble de l'emprise de fouille. Enfin, des galeries souterraines, majoritairement comblées, ont été retrouvées ponctuellement sur le site. La datation restera probablement indéterminée faute d'investigations sécurisées.

## La fouille des Promenades est à Reims (Marne)

*Baptiste PANOUILLOT (Service archéologique, Communauté urbaine du Grand Reims)*

À l'occasion du réaménagement des Promenades rémoises (26 000 m<sup>2</sup>), une fouille d'archéologie préventive a été réalisée pendant quatre mois (octobre 2018 – avril 2019). Située dans l'espace urbain rémois, elle représente une emprise de près de 6 500 m<sup>2</sup> divisée en trois zones pour des raisons géographiques ou de traitement des données (décapage simple associé à des sondages localisés ou fouille classique).

La fouille se place dans un contexte archéologique bien documenté, notamment par l'archéologie préventive (diagnostics et fouilles), une trentaine d'opérations gravitant autour (ancien complexe Sernam, ancienne usine de Parchimy, place du Boulingrin etc.). Cet environnement archéologique riche voit ses prémices débiter dès le milieu du XIX<sup>e</sup> s. lors des premiers aménagements des «Promenades» avec la découverte de la mosaïque dite «aux gladiateurs» d'une surface d'environ 80 m<sup>2</sup>.

La fouille a permis de mettre en évidence quatre grandes phases d'occupations allant de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. à l'Époque contemporaine. Ont en particulier été observés trois îlots d'habitation antique et une portion du Palais des archevêques.

Les premières traces d'occupations présentes sur l'emprise de fouille sont essentiellement composées de structures en creux (drains, fossés de parcellaire, latrines, fosses d'extraction de craie). L'ensemble est implanté dans le paléosol localement piétiné.

De rares sols en craie et quelques trous de poteaux semblent documenter les premières implantations domestiques du secteur.

La seconde phase se matérialise par une densification de cette occupation et s'accompagne de la pétrification du bâti. Des murs sont élevés et des sols d'épaisseurs importantes couvrent les espaces intérieurs comme extérieurs. Plusieurs petits foyers en tuiles ou carreaux de terre sont aménagés en surface de ces sols et des caves sont créées. Ces dernières s'installent fréquemment dans les excavations de craie réalisées lors de la phase précédente. Enfin, un réseau de venelles d'accès assure la desserte de ces îlots. L'ensemble s'insère parfaitement dans le carroyage urbain délimité par les voies antiques, le *cardo maximus* ayant en particulier été reconnu à l'est de la fouille. À l'ouest de la fouille cependant, l'orientation du bâti dévie nettement du carroyage antique. Ce phénomène, régulièrement observé sur les sites rémois, se justifie par la proximité du fossé de l'*oppidum* suffisamment imposant dans le paysage pour influencer sur l'orientation du bâti riverain.



Figure 1 – Hypocauste  
(cliché : SAGR).



Figure 2 – Traces laissées par l'incendie révélant une conservation remarquable du bâti antique (cliché : SAGR).

L'étape suivante est marquée par une redéfinition des espaces et une amélioration des qualités de vie. Quatre hypocaustes dont la taille varie de 5 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup> (figure 1) ont été mis au jour. Des redécoupages parcellaires sont opérés pour gagner de l'espace de circulation ou d'habitat (abandon de caves, agrandissement de venelles). C'est au cours de cette même période que commence l'édification de la Porte de Mars antique.

Un incendie conséquent (figure 2) clôture l'occupation domestique de la parcelle tout en occasionnant des conditions de conservation excellentes de nombreux objets de la vie quotidienne : verres, éléments de décoration de coffre, parure, etc.).

Si le secteur est abandonné de toute habitation, une voirie dont les limites n'ont pu être établies, témoigne de la redéfinition du secteur à la toute fin de l'Antiquité. Cet axe a par ailleurs livré un trésor monétaire (une quarantaine de monnaies) attribuable à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s.

La troisième période concerne la période médiévale, bien moins représentée que les phases précédentes. Aucun élément ne permet d'appréhender la vocation du secteur

entre la fin des occupations antiques et la mise en œuvre des systèmes défensifs médiévaux. Une portion du Palais des archevêques a été mise au jour mais principalement sous la forme de tranchées de récupérations. Ce bâti encore largement méconnu se développe sans doute plus au sud de l'emprise de fouille. La fouille aura néanmoins permis de mettre en évidence l'intégration de la Porte de Mars antique au système d'entrée du Palais. Le Palais lui-même est ensuite incorporé dans le rempart défensif de la ville médiévale, ce qui se traduit dans l'emprise de la fouille par la création d'une petite tourelle à l'ouest de la porte antique sur le tracé du rempart (figure 3).

La quatrième et dernière phase correspond à l'aménagement des Promenades au cours de l'Époque moderne et contemporaine. Elle se compose de nombreuses fosses liées aux plantations des arbres ou à des aménagements ponctuels témoignant de la nouvelle dévolution du secteur. Ainsi, d'imposants trous de poteau sont à mettre en relation avec l'installation de grandes tentes pour l'exposition industrielle de 1903.



Figure 3 – Vestiges maçonnés du Palais des archevêques (cliché : SAGR).



## Les pratiques de dépôts de monnaies en contexte funéraire dans la cité des Lingons, I<sup>er</sup> s. av. J-C - V<sup>e</sup> s. ap. J-C.

Mathieu BORG (Université de Bourgogne)

Ce travail s'est construit sur deux ans, au cours d'un mémoire de recherche au sein du master Histoire de l'art et Archéologie, à l'Université de Bourgogne, sous la direction de Laurent Popovitch.

Cette recherche a tout d'abord été motivée par une réinterprétation des monnaies trouvées en contexte funéraire, notamment après le travail de Jean-Patrick Duchemin, réalisé sur la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Nord Pas-de-Calais), en partie publié en 2012 (Duchemin 2012). La réinterprétation de ce petit mobilier qu'est la monnaie en contexte funéraire, fait suite également aux nombreux travaux menés sur la question de l'au-delà à l'époque romaine, et qui a pris de l'importance ces dernières années avec l'archéologie du rite, initiée par John Scheid (Scheid 2008).

À l'heure actuelle, très peu d'études concernant la Gaule romaine, ont été publiées sur le sujet. La première est le travail de Jean-Patrick Duchemin, et la seconde est un article de Fabien Pilon (Pilon 2013) concernant les monnaies déposées dans certaines nécropoles fouillées récemment dans l'Eure et en Seine-Maritime. En effet, l'archéologie funéraire a trop souvent voulu voir dans ces monnaies la matérialisation de ce que l'on trouvait dans les textes antiques : la pratique de « l'Obole à Charon ». Cette somme d'argent, plus ou moins précise, permettait de payer le passeur Charon pour traverser le Styx et atteindre les Enfers. Or, il est étonnant de voir que les premières mentions littéraires de cette pratique remontent au V<sup>e</sup> s. avant notre ère, chez Aristophane notamment, qui est le premier auteur à mentionner la somme exacte à payer au nocher (Aristophane, *Les Grenouilles*, 139-144 ; 270-271). Mais dans les textes grecs d'époque classique et hellénistique, il est toujours question du dépôt d'une ou deux oboles par défunt, monnaie commune au monde grec. En observant les pratiques de dépôts de monnaies dans les tombes en Gaule pendant la période gallo-romaine, on se rend vite compte que, s'il fallait qualifier ces monnaies au regard du rite dit de « l'Obole à Charon », cette expression tombe vite à l'eau. Les monnaies retrouvées sont certes en grande partie des monnaies de faible valeur, en bronze, comme cela est question dans certaines sources antiques (Lucien de Samosate, *Charon*, ou les *Observateurs*, 11, 1-31), mais aucune obole à proprement parler à l'horizon. Il s'agit souvent du numéraire en bronze

traditionnellement utilisé pour les achats du quotidien : as, *dupondius*, sesterce, voire semis, en ce qui concerne les dépôts des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.

Cette tendance s'observe notamment chez les Lingons, peuple d'origine celtique, dont la division géographique va survivre après la conquête romaine, sous le statut de la *civitas*. Ce territoire englobe aujourd'hui une partie de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la Champagne-Ardenne, avec les départements de l'Aube et de la Haute-Marne. Concernant ces derniers, 36 et 18 sites funéraires ont pu être individualisés, au sein des Cartes Archéologiques de la Gaule, mais aussi au sein de la littérature grise récente. La plupart de ces sites funéraires ont cependant été fouillés anciennement, au cours du XIX<sup>e</sup> s. et au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> s. Néanmoins, il est possible, grâce à la littérature de fouille, de percevoir la présence de monnaies dans une partie des sépultures, mais en moins grande quantité que l'on pourrait le penser. Ce dépôt se retrouve présent en moyenne dans une sépulture sur cinq, bien loin de l'image que l'on peut se faire du respect et de la pratique du rite par rapport aux nombreuses sources antiques sur le sujet.

Parmi les 54 sites funéraires retenus, on dénombre plus de 108 sépultures, avec la pratique de la crémation et de l'inhumation. Bien entendu, une grande partie des sites fouillés anciennement ne permettent pas de trancher sur le nombre exact de sépultures fouillées. On dénombre ainsi un nombre minimum de 62 inhumations, 19 dépôts de crémation, 24 sépultures à la pratique non-renseignée et trois sépultures d'enfants (en inhumation).

En ce qui concerne les monnaies déposées, 107 ont pu être individualisées, allant de l'or au bronze. La répartition du métal qui compose ces monnaies est en large majorité du bronze, avec 98 exemplaires, contre huit en argent et une monnaie en or, mais dont la présence au sein d'un site funéraire reste douteuse. Parmi ces monnaies déposées, toutes les espèces en bronze qui circulent sous la période romaine sont représentées, avec une large part de 26 *nummi*, mais également une part de 25 monnaies en bronze indéterminées (faute d'informations précises au sein de la littérature de fouille), 13 *asses* et 10 sesterces. Si l'on rapproche ces espèces à la datation même des tombes au sein

desquelles elles ont été déposées, on se rend compte que la plupart du numéraire déposé est souvent contemporain à sa circulation. Il ne semble pas y avoir de thésaurisation de monnaies spécifiques en vue de leur dépôt. Au contraire, on préfère privilégier les espèces anciennes, comme le montre le site présent sur la commune de Landreville, sans plus de précision, fouillé en 1912-1913, sur lequel a été mis au jour une sépulture à inhumation (S. 1) qui renfermait un lot d'une quinzaine de monnaies romaines, allant du règne d'Antonin le Pieux à Constantin le Grand (C.A.G. 10, p. 372). Cette observation est renforcée comme en témoigne le site fouillé à Langres, sur la nécropole de la Citadelle, Avenue du 21<sup>e</sup> R.I., au sein duquel a été trouvé un dépôt de crémation en urne mais aussi une sépulture à inhumation d'immaturation. Au sein de la sépulture à inhumation, fortement perturbée, a été trouvé un demi-*dupondius* frappé à Nîmes sous le règne d'Auguste (RPC 523 ou 524, p. 153-154; Canet 2018, p. 90-91) complètement fruste.

Ainsi, la thématique de la monnaie est un sujet qui mérite un intérêt tout particulier, notamment de la part des numismates, car au delà du *terminus post-quem* inhérent à cette dernière, la monnaie peut aussi être le point central autour duquel s'articule et se hiérarchise un ensemble de gestes qui participent aux rites funéraires pratiqués par les vivants pour leurs défunts, dans la sépulture mais également autour de cette dernière.

## Bibliographie

CANET S., 2018 – *Langres, «Avenue du 21<sup>e</sup> R.I.».* *Espaces suburbains au sud d'Andemantunum: stigmates de la nécropole sud, conduit d'égout et lambeau de voirie antiques*, Rapport de diagnostic, Inrap GE, Metz, Sra Champagne-Ardenne.

DUCHEMIN J.-P., 2012 – «Réflexion sur le rite dit de l'«obole à Charon» à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais)» in *The Journal of Archeological Numismatics*, 2, CEN, p. 127-198.

PILON F., 2013 – «Le dépôt monétaire en contexte funéraire à l'époque gallo romaine: étude d'une pratique à l'échelle d'une microrégion». In: S. FREY (éd.), *La numismatique comme passion: études d'histoires monétaire offertes à Suzanne Frey-Kupper par quelques-uns de ses amis à l'occasion de son anniversaire 2013*, Études de numismatique et d'histoire monétaire 9, Ed. Du Zèbre, Lausanne, p. 195-216.

SCHEID J. (dir.), 2008 – *Pour une archéologie du rite: nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*, Collection de l'École française de Rome n° 407, École française de Rome, Rome.

## Bilan de la datation absolue en Champagne-Ardenne. Premières évaluations et conclusions

*Jan VANMOERKERKE (Drac Grand Est, Sra  
Châlons-en-Champagne)*

Dans l'histoire de l'archéologie, la maîtrise du temps a toujours été l'enjeu central de la démarche archéologique et les modes qui ont, par moment, mis de côté ce sujet, ont toujours rapidement été oubliés et obligés de reprendre les études chronologiques si elles voulaient être prises au sérieux. En effet, les vestiges matériels ont un potentiel informatif énorme qui se révèle toujours sous-estimé, au fur à mesure que les observations et méthodes d'analyse des archéologues se développent. Mais ce potentiel est intimement lié au «pouvoir» de l'archéologue d'associer ces vestiges à une époque, à une phase, voire à un événement. Pour cela, la datation relative, celle qui classe ces vestiges dans un ordre chronologique ou suggère leur contemporanéité effective ou «archéologique», est la méthode utilisée depuis le début de l'archéologie. Une autre démarche, historique, crée des liens entre des événements historiques, connus par les textes, et certains vestiges ; elle a longtemps dominé la discipline et la domine parfois encore, malgré son discrédit. Mais elle a toujours mené à des impasses et a par ailleurs freiné le développement d'une archéologie plus scientifique.

L'arrivée, certes très progressive, de la datation absolue a engendré une remise en question de la discipline et de ses acquis et c'est un des éléments essentiels dans l'émancipation de l'archéologie comme une discipline à part entière, indépendante de l'histoire, l'histoire de l'art et aussi de la géologie. Ces changements sont toujours en cours et fonctionnent par étape, avec des décalages notoires entre pays, régions et écoles archéologiques. Ces différences s'expliquent parfois par des types de vestiges mieux représentés (comme les palafittes circumalpines, par exemple, pour la dendrologie), mais globalement il s'agit bien de véritables retards dans la prise de conscience des nouvelles possibilités, voire acquis, méthodologiques.

La plupart des méthodes, et en tous cas les plus usitées, sont connues depuis fort longtemps et leur coût assez modeste fait que leurs applications sont accessibles, dès lors qu'il existe une réelle volonté d'améliorer les pratiques. La dendrochronologie a déjà été développée en Allemagne avant la guerre et est de plus en plus appliquée depuis les années soixante-dix. Toutefois, les référentiels, nécessaires pour rendre la pratique simple et incontestable,

et pour permettre aussi d'autres études comme celles sur le paléo-climat, ne sont toujours pas mis en place pour de nombreuses époques et régions. La datation radiocarbone est une invention d'après-guerre qui a également mis beaucoup de temps à devenir un outil commun.

Pour ces deux principales méthodes, que l'on peut parfois utilement combiner, les questions archéologiques sont restées longtemps simples, voire simplistes, et il s'agissait simplement «d'accrocher» un type de vestige, une époque, voire une civilisation à une date absolue. Cela a certes révolutionné certains types de connaissance, comme la néolithisation par exemple mais il n'en reste pas moins vrai que tout cela a souvent simplement abouti à un allongement du temps «passé» en vieillissant de nombreuses civilisations ou époques, et en inversant parfois le sens supposé de certaines diffusions d'inventions ou de «nouvelautés».

Le deuxième changement s'est fait plus rapidement en dendrochronologie où le traitement global de multiples dates a ouvert d'autres dimensions du temps. La durée d'occupation ainsi que la (dis)continuité ont pu être appréhendées et le trop lent développement d'approches similaires en radiocarbone a mené à de multiples impasses. Les archéologues confondent trop souvent la «fourchette» de datation (la période «statistique» dans laquelle se place l'événement daté) et la durée de l'occupation, créant ainsi de fausses contemporanéités. Deux décennies ont ainsi été perdues à discuter de l'antériorité-contemporanéité-postériorité du rubané et du VSG, deux phases successives du Néolithique, pourtant parfaitement définies par la chrono-typologie.

Depuis une petite décennie, la datation radiocarbone a cependant rattrapé son retard et toute une panoplie d'approches statistiques est aujourd'hui mise en place. En France, ces approches peinent cependant à être appliquées et le bilan dont on traitera ici est une manière d'y remédier.

Entre temps, un autre changement, plus profond et complexe, est intervenu. Avec la multiplication des opérations d'archéologie préventive, des surfaces importantes traitées et le nombre exponentiel de vestiges, il est devenu de plus



en plus évident que l'étude des vestiges archéologiques, comme elle se pratique quotidiennement et par nécessité jusqu'il y a peu, est confrontée à un problème de fond. En réalité, seule une toute partie des vestiges est réellement datée, avec une haute probabilité, par le mobilier qu'elle contient. Les autres vestiges le sont par association spatiale ou par d'autres méthodes plus au moins crédibles.

La datation absolue des vestiges non-datés par le mobilier, ce qui ne se faisait que très rarement, remet fortement en cause la pratique de datation par association spatiale et/ou en fonction de connaissances acquises. Les changements sont énormes en termes d'interprétation des sites, notamment pour les époques plus anciennes, mais c'est parfois aussi le cas pour des éléments plus récents.

Le changement le plus fondamental est celui du statut même de la date. Pour des types de vestiges très mal connus et définis simplement par quelques caractéristiques formelles communes, leur datation devient un descripteur supplémentaire : cette datation permet, au-delà de la date, d'associer tel ou tel type de vestige avec quelques rares caractéristiques communes. Elle devient une caractéristique supplémentaire en commun, permettant de lancer une nouvelle recherche qui sera plus efficace parce que le nouveau type de vestige peut en même temps être associé à une époque donnée. Pour le dire simplement, l'objectif est

tout autant de dater que d'associer, puis de définir des types de vestiges, démarche archéologique par essence.

Aujourd'hui il y a donc de multiples raisons pour remettre à plat ces datations absolues. Des bases de données déjà créées dans les années quatre-vingt-dix sont en train d'être actualisées et on peut d'ores et déjà en tirer quelques conclusions méthodologiques et aussi revoir quelques interprétations synthétiques. Nous discuterons notamment de l'intérêt de la datation de vestiges méconnus, de problèmes sous- ou sur-estimés (vieux bois, charbon intrusifs ou résiduels, etc.) et de l'usage «détourné» qui peut parfois être fait de dates dites «aberrantes», notion qui est symptomatique de l'attitude des archéologues par rapport à la datation absolue.

Pour ce qui est des interprétations synthétiques, nous présenterons deux exemples : le Bronze ancien et moyen, quasi-absent de la région si l'on se réfère aux vestiges «classiques», puis la transition Bas-Empire – haut Moyen Âge, en utilisant pour ce dernier cas à la fois les dates dendrologiques et radiocarbone.

En conclusion, nous jetterons un regard critique sur les approches démographiques, faites à partir de dates radiocarbone développées dans les pays anglo-saxons.

## Résultats préliminaires de la fouille effectuée à Saint-Lyé « rue du Calvaire » (Aube) : une batterie de silos de l'âge du Fer et une aire funéraire du Bas-Empire

Gael CARTRON (Éveha) et Aurore LAMBERT (Éveha / UMR 7268)

Les résultats d'un diagnostic réalisé en 2017 par V. Marchaisseau (Inrap) sur un terrain de 2,45 hectares ont motivé la prescription d'une fouille archéologique à Saint-Lyé «rue du Calvaire» (Aube), au lieu-dit «La Jonchère», préalablement à la création d'un lotissement (Marchaisseau 2018). L'emprise fouillée par le bureau d'études Éveha entre octobre et décembre 2018, qui représente une surface de 7750 m<sup>2</sup>, se trouve près de la rive gauche de la Seine, à 500 m du cours actuel du fleuve. Ce terrain est séparé du centre du village par la vallée du Pilaout, modeste ruisseau alimentant la Seine. La notice de la carte géologique montre que ces parcelles sont situées sur une moyenne terrasse, où les alluvions anciennes sont

épaisses de 3 à 5 m (Pomerol *et al.* 1992, p. 37). Cette emprise serait localisée entre une basse terrasse tapissée par des alluvions modernes et une zone caractérisée par la présence d'une épaisse couverture limoneuse fluviale, à dominance brun-rouge, au-dessus des alluvions anciennes. La stratigraphie mise en évidence au cours de notre intervention montre que la terre végétale recouvre une couche limono-argileuse brun clair de faible puissance (entre 0,30 m et 0,80 m), sous laquelle se rencontre une formation alluviale à compacité assez importante, composée de sables grossiers avec graviers et veines limoneuses, dont l'épaisseur est supérieure à 1,50 m.



Figure 1 – Vue zénithale du site réalisée par un drone, depuis l'ouest (cliché : Fabian Pelletier © Drone Développement).

Cinq principales phases d'occupation ont pu être discernées au terme de cette opération. La plus ancienne est matérialisée par cinq fosses à profil «en V, W, Y» réparties en plusieurs points de l'emprise. Oblongues, elles mesurent à leur niveau d'apparition entre 2,4 m et 3 m de long et entre 1,15 m et 1,55 m de large. Leur profondeur varie entre 1,25 m et 1,85 m.

La partie nord de l'emprise est occupée par une batterie en aire ouverte de 40 silos et 11 fosses appartenant possiblement à La Tène ancienne ou moyenne (figures 1 et 2). Si les premiers ont sans doute servi à conserver des aliments végétaux, la fonction des fosses de faible profondeur présentes à cet endroit (0,30 m - 0,5 m), ovales ou circulaires en plan et dotées d'un fond concave, ne peut guère être explicitée pour le moment. Les dimensions des silos sont très variables, avec un diamètre compris entre 1 m et 3 m (2,10 m en moyenne) et une profondeur variant en général entre 0,70 m et 2,30 m (1,60 m en moyenne). Leur profil est majoritairement en tronc-de-cône. Dans la plupart des cas, la partie inférieure du comblement présente une micro-stratification, révélant un remplissage naturel se constituant dans la durée, tandis que la portion supérieure, formée de quelques strates plus épaisses, témoigne d'un phénomène plus rapide. L'occupation du sol est ici particulièrement dense, car ces structures se répartissent à l'intérieur d'un espace relativement réduit (environ 30 m x 25 m). Celles-ci sont souvent très proches les unes des autres, lorsqu'elles ne se recoupent pas. Ces excavations n'ont livré qu'une quantité très faible de mobilier archéologique, à savoir quelques tessons de céramique

(dont un fond à piédestal mouluré appartenant peut-être à La Tène moyenne ou au début de La Tène finale) et de rares ossements animaux. Cette quasi-absence d'artefacts piégés ou rejetés dans les structures en creux, indépendante de facteurs taphonomiques (les sépultures d'époque romaine situées à une courte distance de ce site ont livré pour nombre d'entre elles un mobilier conséquent), laisse supposer une distance assez importante entre cet espace d'ensilage et l'aire d'habitat associée. On notera par ailleurs que quatre silos ont reçu une inhumation, dont une d'immature. L'un d'entre eux abritait en outre plusieurs os humains erratiques, tandis que deux autres silos n'ont fourni qu'un reste humain isolé. Dans un cas, la structure entièrement colmatée avait été recreusée sur 1,20 m de profondeur de manière à y déposer un bassin humain. Chacune des quatre inhumations ainsi que trois restes humains erratiques ont fait l'objet de datations radiocarbones. Les fourchettes chronologiques obtenues, assez homogènes, permettent de placer ces dépôts mortuaires entre le début du V<sup>e</sup>s. et la fin du II<sup>e</sup>s. avant notre ère. Parmi les inhumations, on notera celle d'un individu féminin placé sur le ventre, la tête posée près des pieds, mise au jour 1,45 m sous le niveau d'apparition du silo. La défunte, qui portait un bracelet en bronze à son poignet gauche, avait en outre reçu un micro-vase en céramique au niveau de son bassin. Quelques mètres plus à l'ouest, une autre structure contenait un sujet masculin découvert 0,40 m sous le niveau de décapage. Déposé sur le dos, il possédait pour seuls attributs une fibule en fer de la fin de La Tène B2 passée autour d'un anneau également en fer, lui-même enserrant son coude gauche.



Figure 2 – Quelques silos visibles en coupe, depuis le sud (cliché : Xavier Huyghues-Despointes © Éveha 2018).



Figure 3 – Vue zénithale d'une tombe antique creusée près de l'enclos, depuis le sud-est (cliché : Émilie Morin © Éveha 2018).



Un enclos de forme carrée, doté d'une ouverture vers l'est de 3,40 m de largeur, a été mis au jour 20 m plus au sud. Il mesure 20,50 m de côté (dimensions internes : 18,50 m). Le niveau de conservation de son fossé non palissadé décroît globalement à mesure que l'on progresse vers le nord (puissance stratigraphique comprise entre 0,50 m et 0,57 m dans la branche sud, entre 0,27 m et 0,35 m dans le segment nord), c'est-à-dire à mesure que l'on se rapproche du sommet de la petite butte naturelle sur laquelle l'enclos est installé (100 m NGF). Ce fossé de largeur variable 0,45 m à 1,35 m possède un profil globalement constant d'une section à l'autre : ses parois sont systématiquement très évasées en partie haute et présentent ensuite une oblique variant entre 55 et 65 degrés. Le fond est plat, sur une largeur oscillant entre 0,22 m et 0,32 m. La chronologie de ses trois phases de remplissage n'est pas aisée à établir, au vu de la rareté du mobilier recueilli en son sein. Les 54 sépultures aménagées à cet endroit – toutes à inhumation – peuvent être datées à ce stade de l'étude du III<sup>e</sup> s. de notre ère et du premier quart du siècle suivant (figure 3). Rectangulaires en plan 2,07 m x 0,76 m en moyenne), elles occupent pour la moitié d'entre elles l'aire interne de l'enclos, les autres étant implantées soit en périphérie immédiate de la structure fossoyée, soit au sein même de ses tronçons. De profondeur très variable 0,06 m - 0,75 m), ces tombes sont généralement creusées sur l'axe sud-ouest – nord-est ou ouest-sud-ouest – est-nord-est. Plusieurs recoupements ont par ailleurs été observés. Les individus sont invariablement placés à l'intérieur d'un cercueil en bois. Les dépôts, fréquents, sont essentiellement constitués d'un ou plusieurs récipients en céramique, généralement disposés près des pieds du défunt. Un quart des tombes ont fourni un ou deux récipients en verre, tandis que trois individus étaient accompagnés d'un dépôt de faune.

Huit sujets étaient en outre pourvus d'une unique monnaie (la plus ancienne frappée en 80-81 ap. J.-C., la plus récente en 318-319 ap. J.-C.). Enfin, la présence de chaussures a été remarquée dans un quart des tombes, certaines d'entre elles placées aux pieds du sujet, quelques-unes installées le long de ses jambes. On notera par ailleurs la présence d'un squelette de bœuf encore en connexion anatomique, quasi-complet, dans le fossé. Celui-ci est installé sur une sépulture humaine et est recoupé par trois autres tombes humaines plus tardives. Le nombre de sépultures présentes à l'origine dans cette aire funéraire devait être bien supérieur à celui enregistré au cours de cette opération, puisque pas moins de neuf fosses d'extraction perturbent le fossé d'enclos et certaines tombes, leur remplissage mêlant os humains et mobilier antique avec de la céramique et des fragments de tuiles d'époque moderne. Enfin, parmi les 14 fosses de grandes dimensions appréhendées dans la partie sud de l'emprise, qui contenaient chacune le squelette d'un ou deux chevaux encore munis pour certains de leurs fers (vestiges de la Première Guerre mondiale?), trois endommagent de même la structure fossoyée ou des sépultures antiques.

### Bibliographie

MARCHASSEAU V., 2018 – *Saint-Lyé (10), «rue du Calvaire»*, Rapport final d'opération (diagnostic), Inrap, Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne.

POMEROL B., HATRIVAL J.-N., LE STRAT P., MONCIARDINI C., 1992 – *Notice de la carte géologique de la France à 1/50 000 – feuille Troyes ( 298 )*, Orléans : BRGM.





## Organisation des espaces funéraire et domestique au second âge du Fer : présentation de l'opération de Bourgogne-Fresne (Marne)

Grégoire RATEL (Archéopole)

L'opération archéologique de Bourgogne-Fresne fait suite au projet d'implantation d'une unité de méthanisation située à 10 km au nord-est de Reims, dans une région archéologiquement sensible. Un diagnostic a été mené en juin 2018 par l'Inrap sur une superficie de 4,3 hectares. Suite aux résultats de cette première intervention, le Sra de Champagne-Ardenne a prescrit deux zones. Un premier secteur de 6000 m<sup>2</sup> à l'est du projet industriel, et un second secteur de 7800 m<sup>2</sup> situé au nord-ouest de ce dernier. La fouille s'est déroulée du 2 avril au 24 mai avec une équipe composée de dix personnes. À l'heure de la rédaction de cette notice, aucune étude de mobilier, ni études anthropologique, archéobotanique ou environnementale n'est achevée.

### L'espace funéraire

Le premier secteur prescrit a mis au jour un espace funéraire (figure 1). Situé sur un plateau crayeux, ce secteur domine malgré tout son environnement proche (altitude 91 m NGF). La particularité de cet espace réside en la variété des ensembles funéraires mis en évidence : ont ainsi été mis au jour 12 enclos funéraires, autant d'édicules, 30 inhumations et 19 fosses cinéraires.

Une première phase, probablement de La Tène ancienne, semble se détacher. Au sud de l'emprise, dix inhumations orientées ouest-est ont été retrouvées. Les sépultures dotées de nombreuses offrandes mettent en évidence le statut

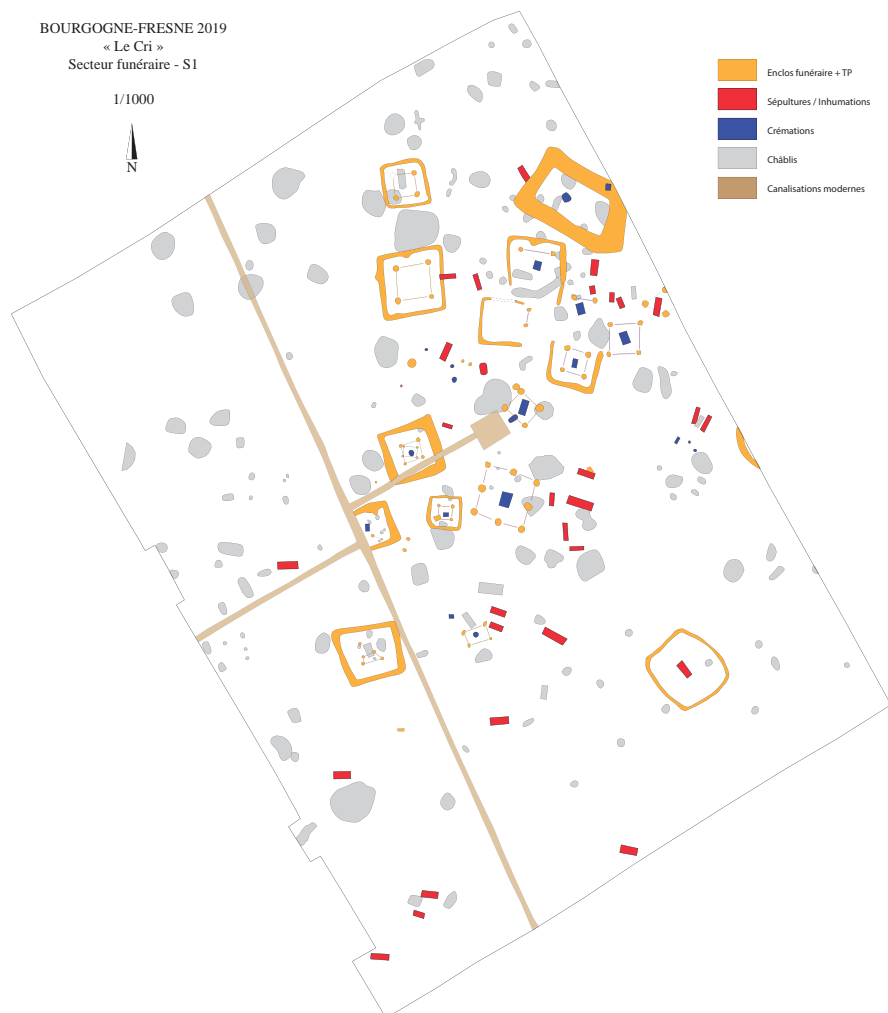


Figure 1 – Bourgogne-Fresne, plan du secteur funéraire, 1/1000 (topographie et infographie : Jérémie Schleifer © Archéopole).



Figure 2 –  
Bourgogne-Fresne,  
F. 270 : une sépulture à  
trous de poteau  
(cliché :Amélie Desrue  
© Archéopole).

aristocratique des défunts. En exemple, une inhumation (F. 330) présentait à l'avant-bras gauche un bracelet en lignite ainsi qu'un bracelet en verre bleuté au niveau de l'humérus. Ces sépultures, distantes de 2 à 20 m, qui peuvent sembler disparates, ont pu être originellement recouvertes d'un tumulus.

Une tombe (F. 270), également orientée ouest-est, dénote toutefois dans cet ensemble (figure 2). Ainsi, une sépulture à « encoches » présente un aménagement de quatre poteaux de plan carré d'un mètre de côté le long du creusement de l'inhumation. La sépulture a aussi révélé l'aménagement d'une banquette, sur laquelle un dépôt carné et trois céramiques ont été déposées.

Au sud-est de l'emprise, une inhumation diffère. Orientée sud-est – nord-ouest, une sépulture a été mise au jour au sein d'un enclos quadrangulaire aux angles arrondis. L'enclos respecte la même orientation que la sépulture. Lors du diagnostic, Bruno Duchène (Inrap) avançait avec prudence une datation à la toute fin du premier âge du Fer ou au début du second.

Lors de la fouille, un ensemble de six enclos quadrangulaires sans doute plus récent (La Tène finale ?) a été appréhendé. Orienté selon les points cardinaux, chaque enclos funéraire présente un édifice sur quatre poteaux porteurs en son centre. Au sein de chaque édifice, une fosse cinéraire est identifiable. En outre, ces enclos matérialisent une limite puisqu'à l'ouest de ces ensembles, aucun vestige n'a été aperçu (hormis une sépulture antérieure). Pour un enclos (F. 243), on remarquera la présence de deux états : la présence d'un premier édifice (orientation nord-nord-ouest – sud-est-est, superficie de 4 m<sup>2</sup>) et d'un second, (ré)orienté selon les points cardinaux (superficie de 2 m<sup>2</sup> ; figure 3).

À l'est de ces enclos quadrangulaires, trois enclos en agrafes ont été mis au jour. Ces enclos, arasés, présentant chacun un axe d'ouverture différent, étaient peut-être à

l'origine fermés. Un premier enclos en agrafe présente un édifice sur quatre poteaux et une crémation en son centre. Pour un second enclos, seuls deux poteaux et une crémation centrale ont été cernés. Le troisième enclos, résiduel, ne présente que des bribes de fossé.

Dans cet espace funéraire ont aussi été mis au jour de simples édifices (sans fossé d'enclos) enserrant des crémations. Quatre bâtiments sur quatre poteaux ainsi qu'un bâtiment sur 8 poteaux ont été appréhendés. La fosse cinéraire (F. 187) située au cœur du bâtiment sur 8 poteaux est assez remarquable. Accompagnant l'amas osseux, dix vases, une paire de forces, une fibule en fer, une serpette, ainsi qu'une chaîne et deux probables mors de chevaux en fer ont été mis au jour.

Au nord de l'emprise, un enclos quadrangulaire singulier, dont le fossé atteint parfois une largeur d'1,80 m a aussi été appréhendé. Aucune fosse sépulcrale n'a été mise au jour au centre du fossé. Des restes céramiques, épars et très altérés, ont été mis au jour dans cette structure. Mais le doute subsiste dans la synchronicité de ces restes et de l'enclos.

Lors de la fouille, 16 autres sépultures ont été mises au jour. Cinq inhumations situées à proximité de la berme est de l'emprise, s'orientant selon un axe nord-est – sud-ouest, et localisées dans un espace réduit, présentent une organisation cohérente. Les autres inhumations, plus disparates, avec des différences d'orientation notables, restent néanmoins au cœur de l'espace funéraire. Enfin, trois sépultures totalement dénuées d'artefacts, dont deux étaient placées sur le ventre face contre terre, dénotent là encore. De façon plus large, ces sépultures « simples » semblent s'organiser autour des « tombes monumentales ».

À deux exceptions près, aucun recoupement n'a été perçu sur ce secteur. Si la longévité de cette nécropole se confirme par les études à venir, on pourra alors souligner le soin et l'attention toute particulière apportés à cet espace funéraire.

## L'espace domestique

Le cœur de l'occupation domestique se situe à environ 200 m à l'est de la nécropole et se développe à une altitude de 89 m NGF, soit en deçà du secteur funéraire.

Une des problématiques soulevées sera de déterminer la contemporanéité ou non de cette zone d'habitat avec l'espace funéraire. Lors du diagnostic, un phasage de La Tène finale a été avancé ce qui laisserait supposer une occupation simultanée avec la période la plus récente de la nécropole.

Cinq bâtiments sur poteaux porteurs ont été mis au jour dans cet espace domestique. Un premier bâtiment se situe à l'angle sud-ouest de l'emprise. Ce premier édifice, en marge de l'occupation est orienté est-nord-est – ouest-sud-ouest. De plan rectangulaire et élevé sur six poteaux circulaires (d'un diamètre moyen de 60 cm et d'une profondeur de 40 cm), ce bâtiment possède une superficie de 17 m<sup>2</sup>.

Au nord de ce second secteur, deux autres bâtiments semblent se dessiner en marge de l'occupation. En limite de berme, ces bâtiments supposés ne sont perceptibles que par l'alignement d'une seule rangée de trous de poteau formant un seul pan latéral de l'édifice. L'autre pan du bâtiment étant hors emprise. Là encore, ces deux bâtiments semblent orientés est-nord-est – ouest-sud-ouest et construits sur six poteaux. L'édifice le plus oriental présente des trous de poteau circulaires à fond plat, d'un diamètre de 60 cm et d'une profondeur de 20 cm. Sur ce pan latéral, les poteaux sont distants l'un de l'autre de 2,70 m, soit le même écart observé sur le premier bâtiment. La superficie hypothétique

de ce bâtiment peut raisonnablement avoisiner les 17 m<sup>2</sup>. L'édifice occidental est quant à lui légèrement différent. En effet, le premier poteau cornier à l'angle sud-ouest du bâtiment, de plan ovoïde, présente un creusement en coupe. À l'angle sud-ouest, le bâtiment présente deux trous de poteaux distincts. Deux états de bâtiments semblent ici s'être succédés.

Au centre du second secteur, deux autres bâtiments sur poteaux porteurs ont été mis au jour. Ces deux édifices présentent une typologie totalement différente. Leur orientation est nord-nord-ouest – sud-sud-est. Un premier bâtiment, de plan rectangulaire 7 m de long; 2,40 m de large) est composé de huit trous de poteaux. Sa superficie avoisine également les 17 m<sup>2</sup>. Les poteaux semblent ici équarris puisque les négatifs de poteaux présentent un plan carré (30 à 40 cm de côté). Leur conservation est aléatoire, allant de 10 à 30 cm de profondeur. Le second bâtiment, de plan rectangulaire également, à 6 m au sud-est du précédent, semble se matérialiser par la présence de douze trous de poteau. Sa superficie estimée atteindrait alors les 50 m<sup>2</sup>.

Enfin, à l'angle nord-ouest de ce secteur, de nombreuses fosses détritiques et des silos domestiques mis en évidence indiquent une densité des structures archéologiques. Une demi-meule a notamment été mise au jour dans le comblement sommital d'une fosse de conservation. L'occupation domestique n'a pu être cernée dans son ensemble. La concentration des vestiges en limite nord-est, une absence de structure foyère et de point d'eau, laissent supposer un étalement de l'espace au-delà de l'emprise.



Figure 3 – Bourgogne-Fresne, ensemble funéraire 08 : un enclos funéraire (F. 243) avec deux édicules sur quatre poteaux et une fosse cinéraire (F. 362) (cliché : Loïc Guillemaux et Hakim Derradj © Archéopole).





## Récit des premières fouilles archéologiques préventives à Faux-Fresnay (Marne)

Vincent RIQUIER (Inrap / UMR 8215) et Olivier BAILLIF  
(Inrap / UMR 5608)

L'extension des champs d'éoliennes dans le sud-ouest marnais a modifié le paysage mais également le réseau de transport électrique régional entre Marne et Aube. En réponse à la nécessité de renforcer le poste nodal de Méry-sur-Seine, un projet de construction d'un nouveau poste électrique de grande capacité a été commandité par RTE-Enedis aux confins de la commune de Faux-Fresnay (Marne) et en lisière de l'Aube. Le diagnostic archéologique préalable (O. Baillif, 2018) ayant mis en évidence une importante occupation du Bronze final, une fouille extensive a été prescrite sur 10 hectares (figure 1) et menée durant l'hiver 2018-2019. Près de six mois après la libération officielle du terrain, les résultats détaillés de l'opération restent encore suspendus aux différentes études spécialisées engagées.

La résolution du phasage chronologique sera naturellement affinée et augmentée, ainsi que la caractérisation précise des occupations.

Le premier résultat, et non des moindres, tient à l'existence même d'une opération de fouille récente et de grande étendue dans un secteur où les dernières découvertes matérielles remontaient à l'avant-première guerre mondiale. Les seules promesses de découvertes archéologiques importantes étaient jusqu'alors rapportées par les prospecteurs aériens. Sur cette grande parcelle de plaine crayeuse drainée par le bassin de l'Aube, ont été extraits plusieurs sites importants pour comprendre l'histoire très ancienne du secteur.



Figure 1 – Vue générale du chantier (cliché : D. Wasselin © Cartodrone/Inrap)

Le format de la parcelle concernée offre un transect idéal d'environ 600 m de profondeur sur le versant nord d'un cours d'eau nommé Le Salon, maintenant tari à force de pompages agricoles. Bien que ce dernier prît sa source 3 km plus à l'est dans le village aubois éponyme, il était grossi des eaux d'une source active, localisée en contrebas de la parcelle à aménager : la Fontaine Galuche. La proximité de cette source joue naturellement un rôle dans l'explication des multiples occupations anciennes découvertes lors de la fouille. Celle-ci a été l'occasion d'analyser en détail les paléoreliefs inscrits dans le substrat (vallon sec, dépressions thermokarstiques) et les dynamiques sédimentaires ayant conduit à leur effacement du paysage actuel.

Plusieurs grandes phases d'occupation humaine, d'importance inégale, ont été repérées. La couverture forestière florissante au début de l'Holocène s'est maintenue manifestement jusqu'à une date avancée de la Protohistoire (début du Bronze final ?). Les plus anciens et relativement rares vestiges conservés se rapportent à des portions de systèmes de pièges en fosses de type *Schlitzgruben*. Sur la quinzaine de fosses, les plus anciennes font état d'une activité au Néolithique récent autour de 3300/3000 avant notre ère. Trois dépôts d'animaux sauvages viennent enrichir le corpus régional. Tout porte à croire que le cœur du système d'habitat néolithique se cantonnait aux stricts abords de la plaine alluviale du Salon. Cette situation corrobore le schéma actuellement proposé pour le cœur de la plaine crayeuse.

Les premières installations domestiques pérennes font leur apparition entre le début et le milieu du Bronze final. Une succession de phases de courte durée est suspectée mais reste à démontrer. L'essentiel des vestiges enregistrés, en nombre comme en étendue, est le fruit de ces installations. Le plan général des installations domestiques se partage entre une aire construite d'une quarantaine de bâtiments sur poteaux plantés, située au plus près du ruisseau, et une seconde aire

dédiée à l'extraction de matériaux de construction, située sur le versant et séparée de la précédente d'environ 150 m. L'aire principale d'habitat dessine un vaste quadrilatère de plus de 2 ha, dont l'assiette se poursuit au-delà de la fouille, vers le sud-ouest. Par chance, plusieurs centaines de mètres carrés de niveaux de sols, partiellement conservés, ont pu être fouillés finement. Plusieurs plans de grands bâtiments domestiques ont été clairement identifiés. Quant à la seconde aire située en périphérie, elle est composée d'une série de grandes carrières de matériau de construction, de fosses de travail et de foyers à pierres chauffantes sur 2,5 hectares.

En marge de ce qui peut être qualifié de village, on trouve une petite aire funéraire contemporaine, marquée par un monument funéraire circulaire palissadé, ouvert au sud-est, et deux incinérations en urnes datées du milieu du Bronze final.

Après une période de déprise apparente des lieux entre le IX<sup>e</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. avant notre ère, le terrain fait l'objet d'une nouvelle intervention visible, avec l'implantation d'une batterie de 25 silos attribuables à la fin du V<sup>e</sup> s. et au IV<sup>e</sup> s. avant notre ère. Une fois désaffectés, ils ont servi de réceptacle à plusieurs corps humains et animaux. La découverte d'une sépulture isolée datée de la Tène C1 complète le plan des installations pour le second âge du Fer. Représentatifs de vestiges situés en périphérie du cœur de l'habitat, ils rappellent que le secteur, partagé entre Tricasses et Rèmes, est également densément occupé au second âge du Fer, si l'on en croit les découvertes anciennes et les données de prospection.

Aux phases historiques (Antiquité et Moyen Âge), le terrain n'est plus occupé de manière pérenne ; il ne livre que des données ponctuelles, signant sa mise à l'écart des centres habités.

## L'apport de la tomodesitométrie à la fouille et à l'analyse des sépultures

Isabelle LE GOFF (Inrap / UMR 7206)

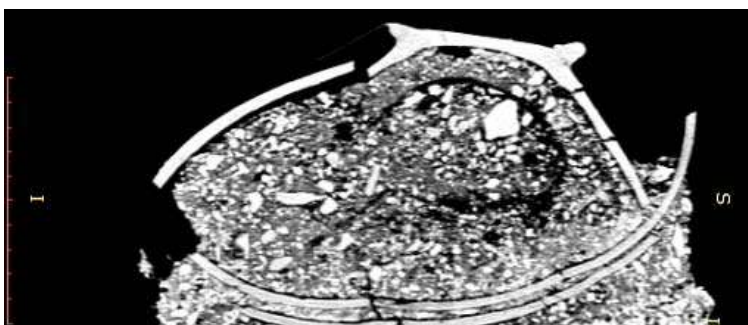
L'utilisation d'images reconstruites numériquement et acquises par tomodesitométrie, tend à se développer dans le cadre de l'archéologie funéraire, comme en témoigne la publication de différents travaux sur le sujet. Si les possibilités d'anticipation sont souvent mises en avant, cet outil est susceptible d'influer sur toutes les étapes du travail de l'archéologue : détection, identification, caractérisation, enregistrement, conservation des données associées ou du modèle 3D de l'objet lui-même, transmission des connaissances...

Cette communication propose un retour d'expériences centré sur trois études de cas concernant des portions de sépulture extraites en bloc puis fouillées en laboratoire :

- un dépôt de nourrisson en vase (nécropole antique de Matougues dans la Marne) ;
- deux dépôts cinéraires (nécropoles de l'âge du Bronze de Bussy-St-Georges et de Cesson, en Seine-et-Marne).



Dispositif élaboré pour le nourrisson :  
une bouteille cassée et employée retournée.



Vue TDM : coupe frontale du dépôt.



Vue de la calotte crânienne  
en cours de dégagement.

Figure 1 – Cas de Matougues « La Grosse Haie ». Les images TDM révèlent les traces d'une tête de bébé placée dans un vase (cliché : I. Le Goff © Inrap, image TDM : BCRX).

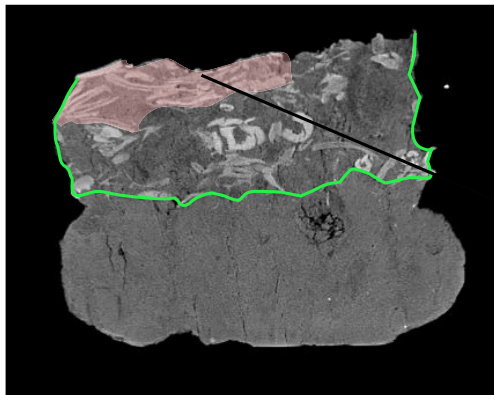
Ces types de dépôts funéraires fournissent des cas d'étude particulièrement adaptés à l'introspection de la structuration interne d'un objet archéologique composite. On pourrait même considérer que nous avons l'opportunité de percevoir un site archéologique en miniature, en amont de sa fouille. Cette démarche s'insère dans l'ANR «Introspection du mobilier archéologique à l'ère numérique» (Introspect), projet qui s'intéresse aux méthodes d'introspection numérique interactive en combinant la tomodensitométrie avec des technologies de visualisation 3D (réalité virtuelle, interactions tangibles et impression 3D; Gaugne et Gouranton, 2019). En permettant à des archéologues d'explorer ces techniques, l'objectif est notamment de créer de nouveaux usages qui intègrent non seulement la surface des artefacts mais aussi leur structure interne.

Nous concentrerons ce retour d'expériences sur trois volets :

- Révéler le vestige osseux: le cas du site de Matougues «La Grosse Haie».

Dans un fossé d'enclos, a été découverte une petite fosse correspondant probablement à la tombe d'un enfant

contenant par ailleurs un pot couvert par un fond de cruche. Le contenu pulvérulent a motivé une fouille différée en laboratoire, précédée par une acquisition d'images TDM. Des os apparaissent en noir dans le remplissage sédimentaire du dépôt car, mal conservés, leur densité est proche de celle de l'air (figure 1). L'analyse préalable des images a déterminé la stratégie d'intervention; le traitement classique par passe horizontale a été délaissé au profit d'une fouille en volume menée de manière à dégager la forme ovale détectée sur les images, interprétée comme la tête d'un bébé. En procédant de la sorte, la «fouille 3D» a respecté l'information volumique du vestige osseux bien que lacunaire (figure 1). L'absence des membres inférieurs et supérieurs s'est confirmée lors de la fouille qui a révélé, en revanche, des dents non perçues sur les images TDM. Ces choix méthodologiques favorisent l'observation de la tête d'enfant dans son contexte, c'est-à-dire posée sur l'embouchure d'une bouteille recouverte par le fond du récipient. L'enjeu du traitement funéraire du nourrisson en est mieux appréhendé: absence des membres (biais taphonomique, gestes funéraires?), constat du «bricolage» d'un récipient trop petit pour un enfant de six mois environ.



A - Reconstruction d'images acquises par TDM, traitement MPR, vue en coupe frontale



B - Images acquises par la fouille. Plan de fouille zénithal



	Concentration de portions de calotte, sur l'amas osseux
	Effet de paroi

Figure 2 – Cas de Cesson « Les Moulins à Vent ». Exemple d'identification du potentiel informatif du contenu d'un dépôt cinéraire (cliché : I. Le Goff © Inrap, image TDM : M. Grand).

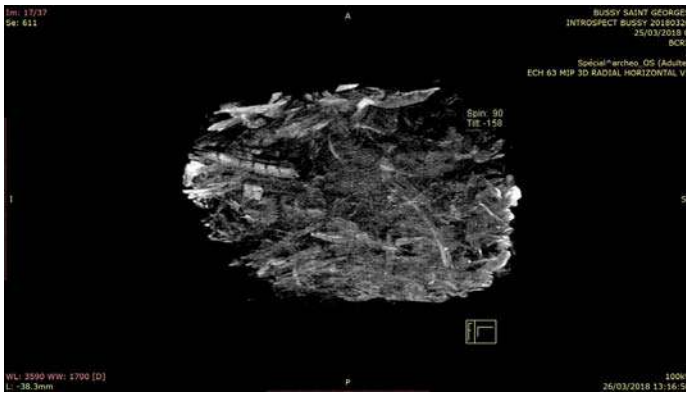


Image TDM avec post-traitement volumique (MIP) : vue en coupe frontale du profil de l'amas osseux



Vue de profil des effets de parois

Figure 3 – Cas de Bussy-Saint-Georges « Le Champ Fleuri ». Exemple des caractéristiques d'un contenant périssable et de sa taphonomie (image TDM : BCRX, modèle 3D photogrammètrie : J.-J. Bigot).

- Identifier le potentiel informatif du remplissage d'une urne ; le cas de la structure 48 de Cesson «Les Moulins à Vent».

Les dépôts cinéraires en amas sont complexes parce que composites et de lecture peu intuitive ; ils regroupent en effet plusieurs centaines de portions amalgamées d'os parfois indéterminés et associées à du mobilier (céramiques, éléments de parure, etc.). Le principe de leur fouille consiste à dégager les fragments osseux et les objets visibles sur toute la surface du dépôt afin de mettre au jour un état du remplissage de l'urne. La suite du protocole consiste, après enregistrement, à enlever les os de la passée avant de répéter l'opération autant de fois que nécessaire pour démonter complètement l'amoncellement d'os. Ce dernier est donc traité par passes successives, en général horizontales et souvent arbitraires. La capacité de détecter les niveaux significatifs du remplissage, de savoir quand passer à la passée suivante, quelles portions d'os démonter de concert ou à l'inverse, laisser en place pour la passée suivante figurent parmi les difficultés de la fouille. L'analyse s'appuie pourtant sur les différents types d'os présents à chaque passée pour éclairer la manière dont s'est constitué le remplissage de l'urne, comment furent transférés les restes du cadavre ou préciser l'existence

de relations fonctionnelles entre le mobilier et le corps (par exemple, une association humérus/bracelet évoque le port d'une parure au bras du défunt lors de la crémation).

La structuration interne de l'amas osseux s'avère donc une donnée documentaire importante dont le potentiel informatif est à évaluer à chaque passée afin d'ajuster les méthodes de fouille et d'enregistrement.

Par exemple, dans la structure 48 de Cesson «Les Moulins à Vent», un premier niveau significatif composé de fragments de calotte crânienne a été détecté quelques centimètres sous la surface (figure 2). Pour l'atteindre, les os situés au-dessus, ne présentant pas de cohérence anatomique, ont été dégagés plus grossièrement et démontés en vrac, constituant la première passée. En revanche, le groupement de calotte fait l'objet d'un plan de fouille enregistré par une photographie et un relevé.

- Caractériser une urne en matière organique, disparue : le cas de la structure 63 de Bussy-Saint-Georges «Le Champ Fleuri».

Des contenants en matériau périssable sont régulièrement employés pour déposer les os d'un corps incinéré. Aujourd'hui disparus, l'analyse du profil de l'amas osseux contenu permet toutefois de les caractériser.

Les images TDM livrent le profil du dépôt osseux selon toutes les orientations de l'objet. Par ailleurs, une des possibles reconstitutions de l'image numérique «isole» les os des autres éléments de densité différente (la terre ou la céramique), devenus «transparents». Cet effet de transparence conjugué à la reconstruction volumique (MIP) donne la vision à 360° de tous les fragments osseux et des vides entre eux. La forme du récipient et la dynamique lors de sa décomposition peuvent ainsi être caractérisées grâce à la vision simultanée des profils de l'amas – indirectement celui du récipient disparu – et de l'agencement des os à l'intérieur.

Pour l'amas osseux 63 de Bussy-St-Georges, s'observent des effets de paroi contraignants les ossements sur plus de 15 cm de hauteur (figure 3). Sa forme externe serait provoquée par un récipient aux parois rectilignes, circulaire d'un diamètre d'une vingtaine de centimètre, à fond plat et dont la jonction entre la panse et le fond forme un angle droit ou courbe. Les images de la structure interne permettent de mieux comprendre les variations morphologiques du profil

de l'amas osseux et, de ce fait, de distinguer ce qui relève de la forme initiale du récipient disparu et des phénomènes taphonomiques qui l'ont altéré. On observe des portions de diaphyses dressées à la verticale comme plaquées contre la panse; ces secteurs conservent sans doute le mieux l'aspect initial du récipient. Des bombements du profil vers l'extérieur indiquent une déformation de la paroi. Les os donnent l'impression de glisser hors du récipient, comme si la cohésion de la paroi se relâchait par endroit.

### Bibliographie

GAUGNE R., GOURANTON V., 2019 – «3D pour l'archéologie: quelles interactions, pour quoi faire?» in EUSÈBE S., NICOLAS T., GOURANTON V., GAUGNE R. (dir.), *Archéologie: imagerie numérique et 3D: actes du 3<sup>e</sup> séminaire scientifique et technique de l'Inrap, 26-27 juin 2018, Rennes*, Publié le 6 mai 2019. <<https://stinrap.hypotheses.org/1429>> <hal-02121567>.

## Barbuise-La Saulotte « Les Hayes, La Large Noue » : une vaste occupation de l'âge du Bronze (Aube)

*Delphine RAVRY (Éveha) avec la collaboration de  
Mafalda ROSCIO et Mélanie DEMAREST (Éveha)*

Un projet d'extension de la carrière A2C Granulat sur les communes de Barbuise et de La Saulotte (Aube) a conduit à la réalisation de diagnostics sur une surface de près de 10 hectares (Guicheteau 2013, Marchaisseau 2014). Au vu des résultats et de la richesse de ce secteur bien connue pour les périodes protohistoriques, une vaste zone de fouille a été prescrite. L'intervention a été scindée en deux phases, dont la première couvrant 2,8 hectares a été réalisée en 2014 par S. Poirier (Éveha). Les résultats préliminaires ici présentés sont ceux de la seconde phase, effectuée entre août et novembre 2018, sur une surface de 3,9 hectares.

Le site est localisé dans la plaine alluviale, sur la rive droite de la Seine qui s'écoule à 1,5 km plus au sud. Les abords immédiats de la fouille sont déjà largement remaniés par les extractions antérieures et le secteur est relativement boisé.

### Occupations funéraires du Bronze Moyen

Le site a livré deux types de structures funéraires. D'une part, cinq enclos de tailles très diverses, mais de forme parfaitement circulaire, ont été mis au jour. On notera que malgré le soin apporté au décapage puis au nettoyage, aucune sépulture n'a été repérée en leur sein. Les enclos ont été construits sur les points hauts du site, à une altitude comprise entre 64,75 m et 65,25 m NGF, et répartis sur l'ensemble de la zone décapée, assez loin les uns des autres. Dans l'ensemble, leur état de conservation est remarquable, puisque la profondeur moyenne conservée est de 50 cm. Ils occupent une surface allant de 76 m<sup>2</sup> à 188 m<sup>2</sup>, hormis le plus petit qui couvre à peine 37 m<sup>2</sup>.

D'autre part, neuf inhumations ont été découvertes. L'analyse C14 a permis de dater six d'entre elles du Bronze Moyen I ou II. Les trois autres n'ont pu être datées selon cette méthode.

### Occupations domestiques du Bronze Final III

On dénombre 41 bâtiments de divers modules, répartis comme suit : dix-huit bâtiments sur 4 poteaux, treize bâtiments sur 6 poteaux, huit bâtiments sur 8 poteaux ou plus, et deux bâtiments à abside. Dans l'ensemble, pour

chaque bâtiment, l'implantation des poteaux est régulière et les parois bien parallèles, formant un plan carré à rectangulaire. Les poteaux s'inscrivent dans des fosses circulaires à fond plat. L'emprise au sol va de 2,50 m<sup>2</sup> à 11,50 m<sup>2</sup> pour 22 bâtiments (ce qui concerne uniquement des bâtiments sur 4 ou 6 poteaux), de 11,51 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup> pour douze bâtiments, et sept constructions occupent une surface de plus de 20 m<sup>2</sup>.

Au vu des dimensions, nous sommes essentiellement en présence de structures de stockage agricole. Certaines constructions à poteaux très massifs pourraient indiquer des greniers à plancher surélevé. Quelques constructions semblent se rattacher à de l'habitat, comme les constructions à abside.

La répartition des bâtiments suit une ligne sud-ouest – nord-est pour ceux installés en bordure sud du site. Sur cet axe, leur implantation est dense, certains se chevauchant. Sur le reste de l'emprise, la répartition est plus diffuse, tout en suivant un axe globalement nord-ouest – sud-est. La présence de céramique dans un certain nombre de trous de poteaux permet d'attribuer cette occupation, ou au moins une partie de celle-ci, au Bronze final III.

Les fosses de rejet sont peu nombreuses, mais relativement riches. Dans la moitié sud du site, à proximité de la zone des greniers, on trouve quelques fosses oblongues de belles dimensions, qui ont livré un mobilier varié, dont de nombreux fragments de bracelets en terre cuite. Ce lot est exceptionnel en raison du nombre important d'individus retrouvés dans une même fosse (St 1705). Les bracelets en céramique comptent 15 individus. Ils entrent dans la catégorie des bracelets-joncs dont la hauteur n'excède pas dans ce corpus les 1,3 cm. Le diamètre interne varie entre 5 cm et 7 cm. La majorité des exemplaires est confectionnée dans une pâte de teinte brun à noir, plus ou moins foncée. Il s'agit d'une argile siliceuse à inclusions de grains de quartz et de quelques micas. Les grains de quartz sont très fins à millimétriques. Les pâtes claires prennent une teinte beige-orangé, plus ou moins foncée. Il s'agit de la même pâte mais la cuisson est oxydante. Le jonc est lisse et inorné sur tous les exemplaires. L'aspect poli est parfois plus marqué sur la face interne des bracelets, ce qui suggère un poli d'usure lié au port du bracelet.





Sépulture 1802

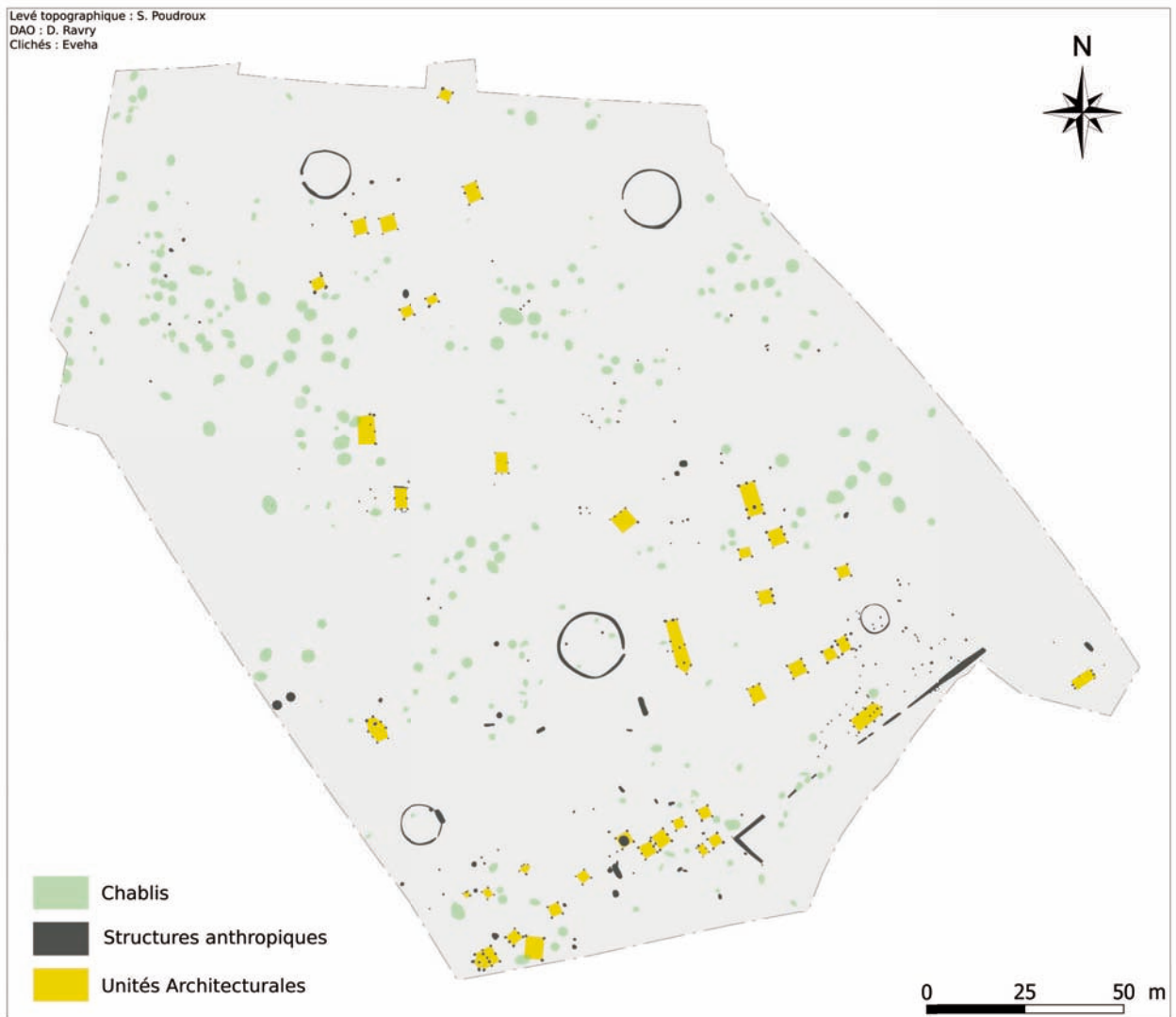


Fouille en quinconce de l'enclos funéraire 1518

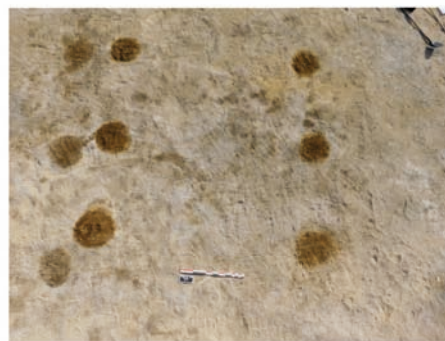


Sépulture 1521

Figure 1 – Plan du site « Les Hayes-La Large Noue »  
 Barbuise-La Saulsotte, mettant en évidence l'occupation  
 funéraire  
 (topographie : S. Poudroux, infographie : D. Ravry,  
 clichés : équipe de fouille © Éveha).



UA 15 en coupe



UA 11 en plan



UA 15 en plan



UA 04 en plan

Figure 2 – Plan du site « Les Hayes-La Large Noue » Barbuise-La Saulsotte, mettant en évidence l'occupation domestique (topographie : S. Poudroux, infographie : D. Ravry, clichés : équipe de fouille © Éveha).

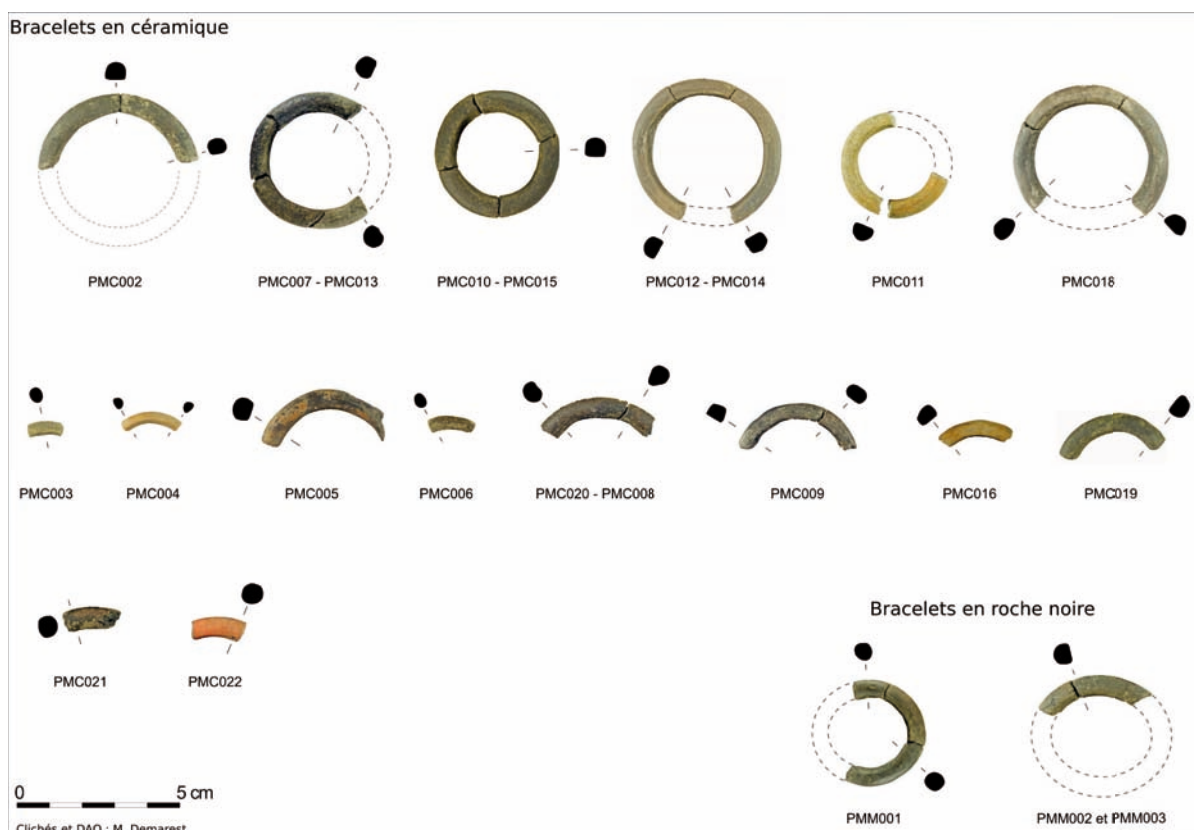


Figure 3 – Les bracelets en terre cuite et en lignite du site « Les Hayes-La Large Noue » Barbuise-La Saulsotte (infographie et clichés : M. Demarest © Éveha).

Des petites craquelures sont aussi visibles sur la surface de certaines pièces. Ces indices traduisent un passage au feu, peut-être après que les objets aient été brisés car les cassures en portent parfois les stigmates. Ces bracelets sont généralement considérés comme des copies bon marché des bracelets en roche noire. Le corpus comporte deux individus en lignite. Le premier est de forme circulaire et le second est ovale. Leur diamètre interne est d'environ 5 cm. Le premier présente une section sub-circulaire et le second comporte une section à tendance en «D».

Une autre fosse était comblée de fragments de terre à bâtir, deux autres ont livré quelques fragments de torchis et de sole. L'ensemble correspond à 421 restes pour un poids de 49,4 kg. Les fragments de sole se caractérisent par la présence d'une surface plane dont l'induration est plus poussée en surface: les taches noires sont vraisemblablement des marques de suie.

Ces éléments restent indigestes voire anecdotiques mais ils traduisent la présence de structures de combustion de type foyer ou four. Ils sont tous issus de la fosse 1415 datée du Bronze final III par la céramique.

La majorité des fragments sont des fragments de torchis. Quelques uns portent des empreintes de clayonnage. Il s'agit de rejets de parois en torchis incendiées, mêlées de substrat plus ou moins chauffé. Ces éléments nous renseignent sur le type de construction présente, aux parois faites de terre et de végétaux.

Cette fouille a permis de mettre au jour l'occupation domestique de l'âge du Bronze qui avait été appréhendée

sur la zone 2 fouillée en 2014. L'occupation se développe au Bronze final III, sur un espace qui était en partie jusque là dévolu au monde funéraire, avec la présence d'inhumations et d'enclos funéraires datés du Bronze Moyen.

## Bibliographie

GUICHETEAU A., 2013 – *Barbuise/La Saulsotte, Aube. Les Gargoulottes, La Lossière, La Large Noue et Les Hayes. Structures domestiques et funéraires de l'âge du Bronze*, RFO, Inrap GEN, Sra Champagne-Ardenne.

MARCHASSISSEAU V., 2014 – *Barbuise/La Saulsotte, Aube. Les Gargoulottes, La Lossière, La Large Noue, Les Hayes, Des occupations funéraires et domestiques depuis le Néolithique jusqu'à l'Antiquité*, RFO, Inrap GEN, Sra Champagne-Ardenne.

POIRIER S., 2016 – *Barbuise - La Saulsotte (10), Les Gargoulottes, la Large Noue, Les Hayes - Zone II*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges, F), 2 vol., Sra Champagne-Ardenne.

POIRIER S., 2016 – «Le site des Gargoulottes à Barbuise La Saulsotte (10). Occupations funéraires et domestiques du Néolithique au Premier âge du Fer », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 109-2016-n°4.

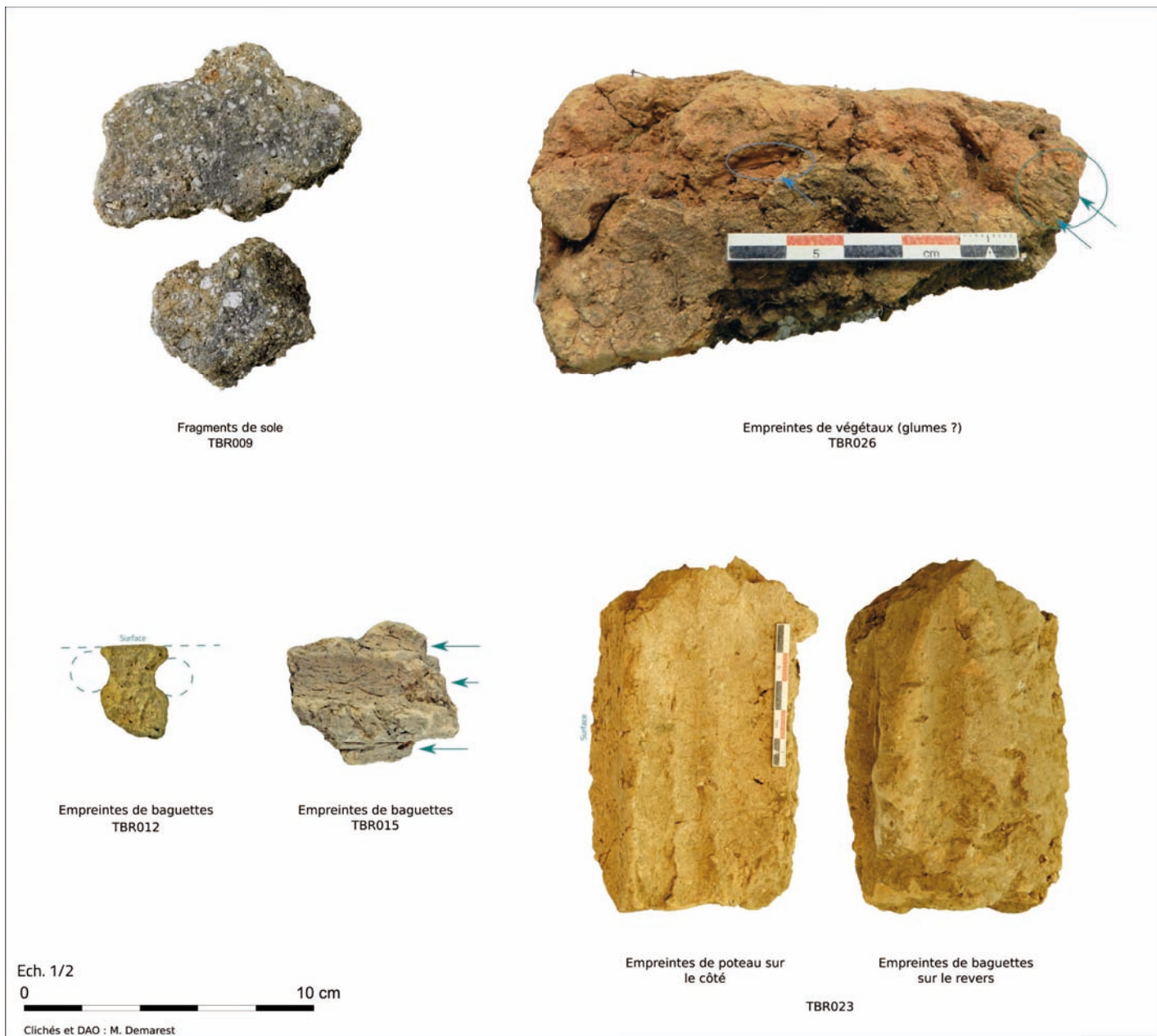


Figure 4 – Exemples de vestiges en terre à bâtir du site « Les Hayes-La Large Noue » Barbuise-La Saulsotte (infographie et clichés : M. Demarest © Éveha).



## Un enclos circulaire atypique du Bronze ancien et espaces structurés du haut Moyen Âge à Sainte-Maure « rue du Four » et « Culoison » (Aube)

Sébastien CHAUVIN (Inrap), Stéphanie DESBROSSE-  
DEGOBERTIÈRE (Inrap), Emilie MILLET (Inrap)  
et Isabelle RICHARD (Inrap)

Il sera présenté deux fouilles effectuées sur la commune de Sainte-Maure (Aube), située à cinq kilomètres au nord de Troyes.

La première se situe à Culoison «impasse des Ouches». Elle s'est déroulée du 02 au 19 décembre 2014 puis du 05 janvier au 19 février 2015, sur une parcelle de 4100 m<sup>2</sup>. Elle est délimitée sur trois côtés par des zones résidentielles et au nord par une route départementale d'axe nord-est – sud-ouest.

Hormis du mobilier en céramique daté du Bronze final I et Antique retrouvé dans des structures naturelles (chablis) ou carolingiennes, ce sont quatre périodes chronologiques qui sont répertoriées sur la fouille (figure 1).

Le Bronze final IIb-IIIa est repéré par un grenier à cinq poteaux, situé au centre de la parcelle. Il est daté par radiocarbone sur charbon de bois ainsi que par du mobilier en céramique.

Le Bronze final IIIb-Hallstatt D1 est représenté par quatre unités architecturales. Trois greniers sur 6 et 8 poteaux et un bâtiment d'habitation à 8 poteaux composent le corpus. Deux greniers sont disposés de part et d'autre de l'occupation du Bronze final IIb-IIIa. Ils ont la même orientation. L'un deux, possède un plan quadrangulaire élargi à abside triangulaire, orienté nord-ouest – sud-est. Le bâtiment à 8 poteaux se situe au sud-est des greniers. Ces poteaux délimitent une construction de plan quadrangulaire à une nef et trois travées avec une toiture en pavillon. Le mobilier en céramique donne une fourchette large, mais à l'heure actuelle, ces constructions à 8 poteaux sont datées au Bronze final IIIb-Hallstatt D1.

Le dernier bâtiment se situe dans la nécropole carolingienne qui a oblitéré deux poteaux. Il a un plan restitué quadrangulaire à six poteaux orienté nord-est – sud-ouest. Ce type de bâtiment est présent en Champagne-Ardenne du Bronze final IIIb au Hallstatt D2. Les greniers sont alignés dans le sens de la pente.

Une tombe féminine de La Tène C1b se trouve dans la zone funéraire carolingienne. L'absence de sépulture carolingienne autour de la tombe laisse envisager la présence d'un tertre. Le costume funéraire du défunt est constitué de deux fibules en fer, une ceinture en fer avec son agrafe et sa chaînette.

Une louche en fer est disposée près de son bras droit (figure 2). Le dépôt d'une louche en contexte funéraire est extrêmement rare et ne trouve pas de comparaisons régionales pour ce contexte de La Tène moyenne où la crémation est de mise.

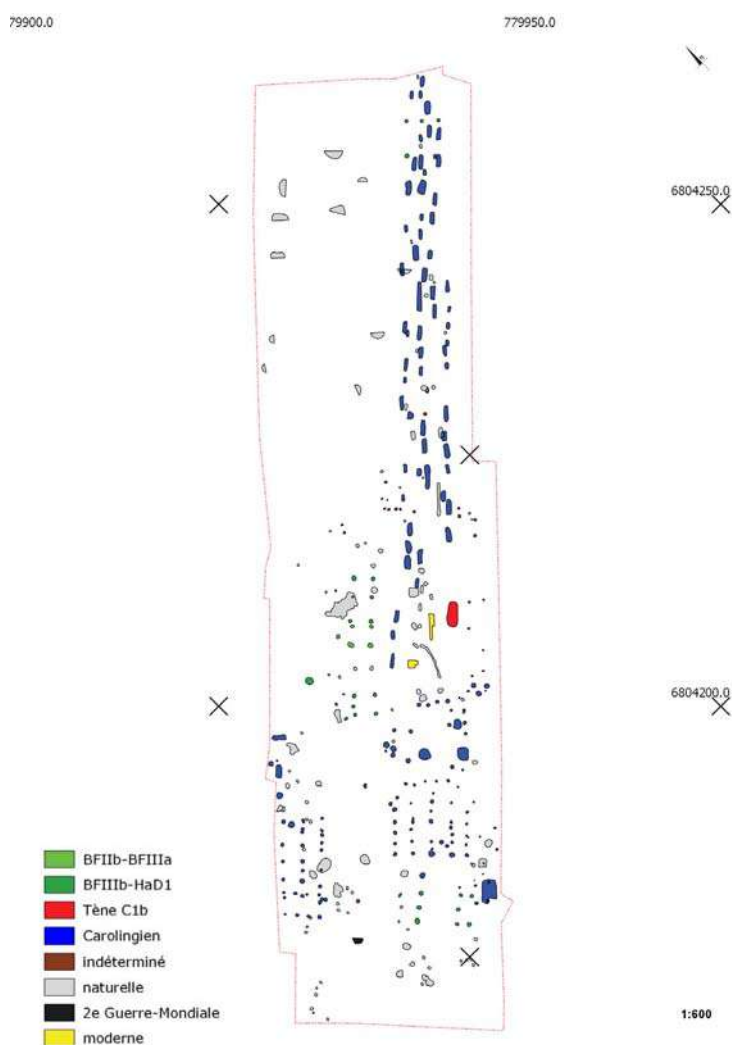
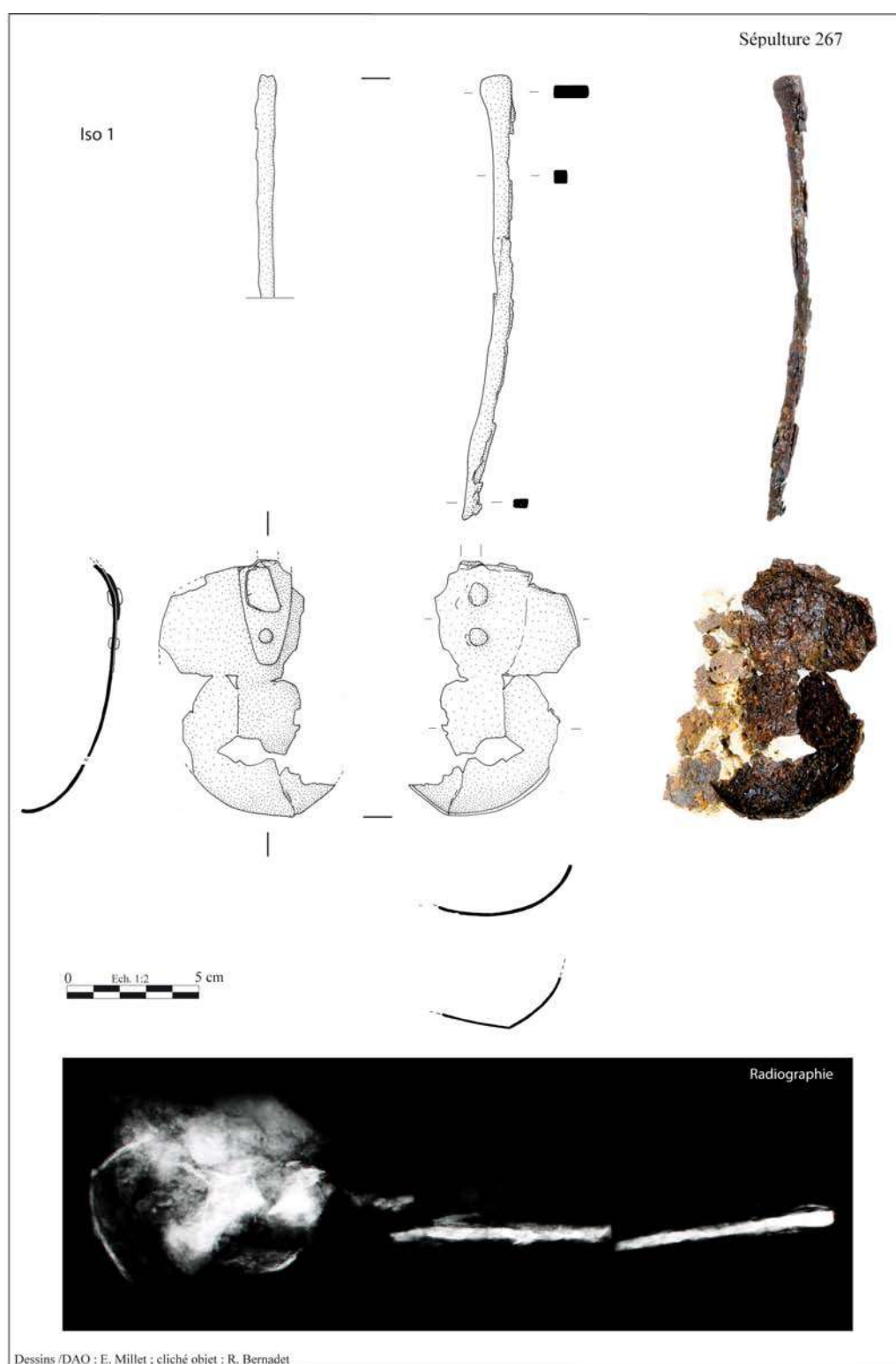


Figure 1 – Plan général phasé de la fouille de Sainte-Maure « Culoison » (infographie : S. Chauvin © Inrap).

Figure 2 – Louche en fer (iso 1) issue de la sépulture St 267. Dessin à l'échelle 1/2 (cliché radiographie, infographie : E. Millet © Inrap; cliché objet : R. Bernadet © Inrap).



L'habitat carolingien est installé sur la partie basse du terrain. La fouille a livré une occupation structurée et centrée sur les VIII<sup>e</sup> s. - XI<sup>e</sup> s. de notre ère. Elle est matérialisée par un fond de cabane, deux bâtiments de 75 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>, un grenier, deux gerbiers, un cellier, 12 silos et 68 tombes qui s'installent à la suite de l'occupation domestique sans s'y mêler.

Le mobilier en céramique est très fragmenté. Un fragment de coute de charrue, l'étude des carporesses ainsi que les fragments de meules nous indiquent une activité liée à la polyculture, au stockage et à une activité de mouture sur le site. Les bâtiments reflètent cette vocation de stockage des denrées et d'animaux.

Une nécropole de 68 individus est installée en enfilades contre la limite toujours perceptible des greniers du Bronze final-Hallstatt D. Dans cet ensemble, se trouvent 32 sujets de plus de 15 ans dont 14 femmes et 14 hommes. Les immatures de moins de 20 ans sont particulièrement bien représentés comparés aux sites contemporains de la région, avec 54% de la population inhumée. Les individus donnent le portrait d'une population hétérogène, de type exogamique voire d'un espace funéraire familial au sens large avec pour lien un statut socio-professionnel commun.

La seconde fouille s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 12 juin 2015, à 600 m à l'est de la précédente. Elle est située à cent cinquante mètres de la rivière La Melda, affluent de la Seine. La parcelle est située entre la route de Méry et la «rue du Four» et sur le versant sud d'un vallon à une altitude de 109 m NGF. L'emprise sondée avoisine les 2500 m<sup>2</sup>.

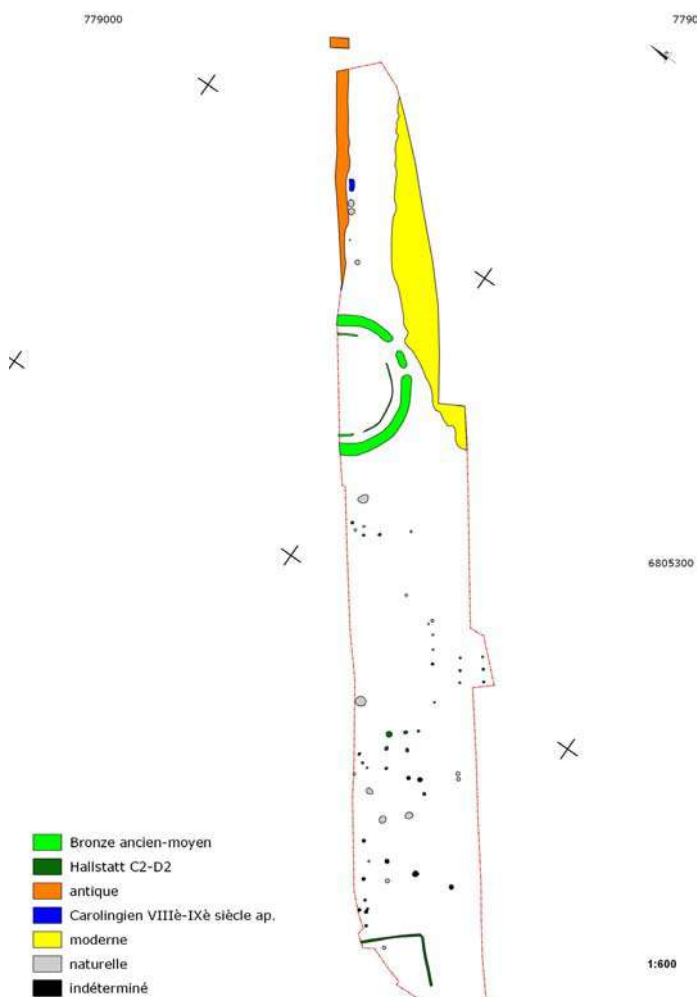


Figure 3 – Plan général phasé de la fouille de Sainte-Maure, «rue du Four» (infographie : S. Chauvin © Inrap).

Les vestiges fouillés (figure 3) sont un enclos circulaire avec une interruption barrée par une fosse aménageant ainsi deux petites entrées au sud-est. Il n'a pu être dégagé que sur sa moitié est, la seconde moitié se trouvant hors emprise, sous la rue du Four. Cet enclos de vingt-et-un mètres de diamètre extérieur et aussi pourvu d'une tranchée de palissade de quinze mètres de diamètre extérieur. Les coupes des fossés montrent des profils en U à fond plat. Quatre remplissages ont été détectés dans chaque tronçon ainsi que dans le fossé situé dans l'interruption. Un remplissage provenant de l'intérieur correspond au talus interne de l'enclos. Celui-ci ainsi que sa position topographique sont divergents de tous les enclos documentés, à l'heure actuelle, sur le territoire de Troyes jusqu'à Saint-Benoit-sur-Seine.

Les nécropoles implantées sur cet axe sud-est – nord-ouest se trouvent à la limite entre la basse et la moyenne terrasse de la vallée de la Seine. L'enclos de la rue du Four est daté par du mobilier en céramique ainsi que par deux C14 sur charbons situés au fond des fossés. Une datation au Bronze ancien est envisagée par le fragment de céramique avec un cordon triangulaire qui est confirmée par les datations C14 (Poz-76098, 3665 ± 35 et Poz-76102, 3360 ± 30).

La portion d'un deuxième enclos sur tranchée de palissade a aussi été repérée dans l'angle sud-ouest de la parcelle. Celui-ci n'a été appréhendé que sur deux sections de tranchée. Une section de sept mètres de long d'axe nord-ouest – sud-est semble se poursuivre sous la rue du Four. Cette section se greffe sur une autre tranchée de palissade en formant un angle droit arrondi. Elle est dégagée complètement et mesure neuf mètres de long pour une direction nord-est – sud-ouest. Ces deux fossés ont les mêmes profils en U à fond plat. Mais pour la tranchée nord-est – sud-ouest, il est conservé sur 0,35 m de profondeur alors que l'autre section est observée sur 0,10 m de profondeur. Le mobilier céramique n'est constitué que de petits fragments datés de la Protohistoire. Un charbon de bois prélevé dans le fond de la section la plus profonde est daté du Hallstatt C-D2 (VIII<sup>e</sup> s. - VI<sup>e</sup> s. avant notre ère). La position des bâtiments sur 4 et 6 poteaux en avant de la tranchée la plus profonde, avec du mobilier dans un trou de poteau de l'unité architecturale 1, confirment une datation pour l'ensemble au Hallstatt D et correspondant à un enclos palissadé.

Un chemin antique d'axe nord-est – sud-ouest a été dégagé sur une cinquantaine de mètres de long au nord-est de l'enclos circulaire. Sa largeur complète n'est pas connue car il se poursuit sous l'actuelle rue du Four. Cette rue se poursuit en chemin agricole et rejoint la voie romaine de Rhèges. Une sépulture d'un individu adulte, sans mobilier, a été découverte le long du chemin. Elle est datée par C14 d'entre le VIII<sup>e</sup> s. et le IX<sup>e</sup> s. de notre ère. Les sépultures isolées ou en groupe restreint ne sont pas rares à cette époque et leur implantation le long ou proche d'une voie est assez courante. Cette sépulture est proche d'un habitat carolingien reconnue en diagnostic et située à moins de 200 m au nord-est de la fouille.

## Bibliographie

BILLARD C. *et al.*, 1996 – «Origine et composantes de l'âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France», in MORDANT C. et GAIFFE O. (dir.), *Actes du 117<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes Clermont-Ferrand 1992*, Paris, p. 579-601.

CHAUVIN S., 2016 – *Sainte-Maure «rue du Four», Un enclos circulaire atypique du Bronze ancien*, Rapport de fouille archéologique, Sra de Champagne-Ardenne, Inrap Grand Est Nord, St Martin sur le Pré.



CHAUVIN S., 2017 – *Sainte-Maure «Culoison», Espaces structurés du Hallstatt C-D1 et du haut Moyen Âge, Rapport de fouille archéologique*, Sra de Champagne-Ardenne, Inrap Grand Est Nord, St Martin sur le Pré.

DESBROSSE-DEGOBERTIERES S., 2010 – «Dimension de la fosse sépulcrale» in DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S.

et TRUC M.-C. (dir.), *Archéologie de la nécropole du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne*, rapport intermédiaire de Projet d'Action Scientifique, Inrap, 162 pp.

PEYTREMANN E., 2003 – *Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Tome XIII des Mémoires publiés par l'AFAM , 2 volumes , Paris.

## L'hypogée de Saint-Memmie, « avenue Jacques Simon » (Marne) et son contexte régional

Isabelle RICHARD (Inrap / UMR 7264) et Rémi MARTINEAU  
(UMR 6298)

La découverte de l'hypogée de Saint-Memmie «avenue Jacques Simon», situé dans la périphérie de Châlons-en-Champagne (Marne), vient relancer une problématique déjà ancienne mais qui manque encore cruellement de données précises et acquises dans des conditions modernes d'enregistrement archéologique et anthropologique.

En juillet 2019, dans le cadre d'une fouille réalisée par l'Inrap, une structure qui s'apparentait à une large fosse s'est révélée être la chambre funéraire d'un hypogée aménagé dans la grèze. La fouille va permettre d'apporter de nombreuses données nouvelles sur les pratiques funéraires et l'architecture de ces sépultures.

### Contexte archéologique

L'opération a occupé une surface de 5000 m<sup>2</sup> et a révélé trois fosses anciennes avec présence d'ossements humains dont certains datés par C14 du Néolithique moyen, quatre fosses en Y, trois silos, quatre sépultures de La Tène ancienne et une exploitation de sable récente. Des sondages réalisés en quinconce dans la structure ont permis de rattacher l'antichambre à la chambre et de mettre au jour les premiers ossements (figure 1). Une procédure de découverte exceptionnelle fût alors mise en route. La fouille s'est déroulée en octobre-novembre 2019. Le site étant en cours de fouille, nous ne présentons ici que des hypothèses de travail.

### L'architecture funéraire

La structure (figure 2) est composée d'un couloir en pente, de 3,80 m de long, qui mène à une antichambre permettant d'accéder à la chambre funéraire par un passage étroit (trou d'Homme). Cette chambre couvre une surface de 6 m<sup>2</sup>. Ce type d'architecture souterraine est caractéristique des hypogées de la Marne.

L'érosion importante du site ne nous permet pas d'avoir la séquence stratigraphique complète de la structure jusqu'au niveau de circulation de l'époque (peut-être un mètre plus haut par rapport à aujourd'hui).

La nature du substrat, qui n'est pas de craie franche, constitué de niveaux hétérogènes, pose la question de



Figure 1 – Vue générale de l'hypogée avant sa fouille  
(cliché : S. Desbrosse-Degobertière © Inrap).

l'aménagement de la voûte. La partie supérieure a bien évidemment pu être étayée, comme cela a été suggéré pour d'autres monuments du Bassin parisien, mais aussi pour Châlons-en-Champagne «L'Ilet» (Bailloud 1974, p. 162). L'étude sédimentologique et minéralogique du substrat et du comblement de la sépulture devrait permettre d'apporter des éléments à cette discussion.

## La couche d'inhumations

La mise au jour du premier niveau d'ossements (figure 3) révèle une grande densité d'éléments très imbriqués entre eux, plus nombreux le long des parois et plus particulièrement au fond de la chambre. Pas moins de 36 crânes ont été comptabilisés ainsi qu'une trentaine d'ensembles anatomiques cohérents (os en connexion ou en proximité anatomique). La partie la plus dense présente également de nombreux os brûlés. Dès le premier démontage, nous avons pu constater que, outre les hommes et les femmes, toutes les classes d'âge immatures étaient représentées.

Enfin, plusieurs éléments de parure ont été découverts (canines perforées, perles en calcaire) ainsi que quelques outils en silex.

## Historique des sépultures collectives découvertes localement

Plusieurs découvertes anciennes laissaient suspecter la présence de ce type d'architecture dans ce secteur. En effet en 1892 Émile Schmit signale les découvertes successives de trois hypogées et d'une quatrième sépulture collective, à Châlons-en-Champagne «L'Ilet/La Croix-du-Cosaque». Il décrit notamment en détail la première découverte, «L'Ilet» 1. La sépulture collective creusée dans le gravier présentait une fosse de 6,6 m de long par 2 m de large et 2 m de profondeur (Schmit 1892a). Elle contenait une cinquantaine d'individus (Schmit 1910), associés à des haches polies en silex (dont un grand nombre encore dans leurs gaines en bois de cerf), de nombreuses lames et éclats, une centaine d'armatures à tranchant transversal et surtout de nombreux éléments de parure dont un grand nombre de canines d'animaux sauvages percées (Schmit 1892b). E. Schmit mentionne également des traces de feu et des ossements brûlés.

À Saint-Memmie «La Maltournée», en 1930, fut également découvert un hypogée (Chenet 1930, p. 158). Il fut malheureusement détruit et presque rien de son contenu ne fut conservé. Deux gaines en bois de cerf à emmanchement transversal, quelques haches polies et un

pendentif en schiste comportant deux perforations furent récupérés (Chossenot *et al.* 1990). L'hypogée contenait une cinquantaine de squelettes.

La découverte réalisée récemment à Saint-Memmie «avenue Jacques Simon» vient renouveler entièrement nos connaissances sur les pratiques funéraires dans les sépultures collectives, à partir d'un monument très bien conservé, dans le secteur le plus mal connu dans ce domaine. Tout en relançant cette problématique de recherche, elle permettra d'effectuer des comparaisons avec les quelques sépultures collectives fouillées minutieusement dans le Bassin parisien.

## Cadre chrono-culturel et contexte régional des hypogées

Dans l'état actuel des connaissances, les hypogées de la Marne sont tous datés du Néolithique récent par le mobilier qui est suffisamment abondant et caractéristique. Les datations radiocarbone confirment cette attribution. Elles se situent entre 3600 et 2900 cal BC (Cottiaux *et al.* 2014, Chambon *et al.* 2017).

Spatialement, les hypogées du secteur de Châlons-en-Champagne semblent constituer un groupe qui était jusqu'à présent le plus mal connu de tous. Leur datation est tout à fait comparable à celle des autres sépultures collectives du département. Les types d'objets sont globalement comparables, même si des variations semblent pouvoir être mises en évidence. Les hypogées de la région des Marais de Saint-Gond ou du secteur de La Côte des Blancs sont tous creusés dans la craie franche, ce qui les différencie nettement de ceux de Saint-Memmie ou de Châlons-en-Champagne pour lesquels la présence d'une voûte aménagée dans le substrat reste encore à démontrer. Les pratiques funéraires mises en évidence dans la sépulture de Saint-Memmie pourront être comparées à celles qui ont été étudiées dans les autres secteurs du département de la Marne, mais aussi dans les régions voisines (Blin 2011, 2012, 2015, 2018).



Figure 2 – Vue générale de l'hypogée avant la fouille de la couche d'inhumations (cliché et montage : P. Huard © Inrap).



Figure 3 – Vue de la chambre funéraire après dégagement des ossements (cliché : C. Thevenet © Inrap).

## Bibliographie

BAILLOUD G., 1974 – *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, II<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, CNRS, Paris, 2<sup>nd</sup>e édition.

BLIN A., 2011 – *La gestion des sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique*, thèse de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

BLIN A., 2012 – «Une nouvelle analyse de l'hypogée néolithique des Mournouards II au Mesnil-sur-Oger (Marne)», *Revue Archéologique de l'Est*, 61, p. 35-54.

BLIN A., 2015 – «Mortuary Practices as Evidence of Social Organization in the Neolithic Hypogea of the Paris Basin», *European Journal of Archaeology*, p. 580-598.

BLIN A., 2018 – «Les allées sépulcrales du Bassin parisien à la fin du Néolithique. L'exemple de la Chaussée-Tirancourt», *Gallia Préhistoire*, XLII<sup>e</sup> supplément.

CHAMBON Ph., BLIN A., BRONK RAMSEY C., KROMER B., BAYLISS A., BEAVAN N., HEALY F., WHITTLE A., 2017 – «Collecting the dead: temporality and disposal in the Neolithic hypogée of Les Mournouards II (Marne, France)», *Germania*, p. 93-143.

CHENET G., 1930 – «Saint-Memmie», *Revue des Musées, Fouilles et découvertes archéologiques*, 29/5.

CHOSSENOT M., CHARPY J.-J., FISCHER B., 1990 – «Nouvelle contribution à l'étude archéologique du territoire de la commune de Saint-Memmie (Marne)», *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, CV, p. 23-31, 4 pl.

COTTIAUX R., SALANOVA L., BRUNET P., HAMON T., LANGRY-FRANÇOIS F., MAINGAUD A., MARTINEAU R., MILLE B., POLLONIA., RENARD C., SOHN M., 2014 – «Le Néolithique récent dans le Bassin parisien (3600-2900 avant notre ère) : périodisation et faciès régionaux» in COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IV<sup>e</sup> millénaire dans le Bassin parisien. Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, supplément 34 de la Revue Archéologique de l'Est et supplément 1 de la Revue Archéologique d'Île-de-France, p. 455-529.

SCHMIT E., 1892a – «Sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne», *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 188-191, séance du 17 mars 1892, suivie d'une discussion, p. 191-195.

SCHMIT E., 1892b – «Objets néolithiques recueillis dans le dolmen de la Croix-des-Cosaques à Châlons-sur-Marne», *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 488-490, suivi d'une discussion, p. 490-497.

SCHMIT E., 1910 – «Châlons préhistorique. Discours prononcé par M. Émile Schmit, Président», *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, 2<sup>e</sup> série, XII, 1908-1909, p. 11-51.



## L'habitat Villeneuve-Saint-Germain de Villevénard « Les Hauts de Congy » (Marne)

Rémi MARTINEAU, Anthony DUMONTET, Anthony DENAIRE  
(UMR 6298)

Le site de Villevénard «Les Hauts de Congy» est connu depuis les années 1920 par les prospections pédestres effectuées par Augustin Roland, puis par Robert Doublet et P. Charpentier. La collection Roland-Hu comporte une série de silex taillés et un broyon issus de ces ramassages. En 2015 de nouvelles prospections ont permis de ramasser plus de 1900 silex sur une parcelle de 16 hectares. L'ensemble de la surface a ensuite fait l'objet d'une évaluation archéologique. L'opération a duré deux semaines à cinq personnes. 95 tranchées de 3 m de large ont été ouvertes. Neuf de ces tranchées ont été réalisées en continu ; les autres en discontinu.



Figure 1 – Villevénard « Les Hauts de Congy ». Fosse latérale de maison (St 67) en cours de fouille (cliché : J.J. Charpy).

Ces sondages ont permis de mettre en évidence plusieurs grandes fosses et des trous de poteau dont l'organisation laissait suspecter la présence de bâtiments. La découverte de plusieurs fragments de bracelets en roches métamorphiques dans les fosses a rapidement permis d'envisager la présence d'un habitat de la culture de Villeneuve-Saint-Germain.

En 2018 et 2019, deux campagnes de fouilles ont permis de décaper une surface totale de 4500 m<sup>2</sup>. La totalité de la surface est positive. 1500 structures ont été relevées sur plan. Dans la partie est de la zone décapée, les fouilles ont permis de mettre en évidence la présence de bâtiments du Néolithique ancien appartenant à la culture de Villeneuve-Saint-Germain (Martineau *et al.* 2018). Dans les contextes argileux les plans d'habitations de cette époque sont rarement si bien conservés, ce qui fait tout l'intérêt de ce site. 12 fosses latérales de ces maisons ont été fouillées (figure 1), ainsi qu'une partie des trous de poteaux. Dans la partie ouest du site, les structures sont moins profondes et de surfaces plus réduites. Il n'a pas été possible de mettre en évidence des plans de bâtiments dans cette partie du site.

Les plans de quatre maisons, orientées est-ouest, ont été mis en évidence. Une cinquième maison est vraisemblable. Les tierces sont bien lisibles ; certaines sont en Y. Ces habitations mesurent une trentaine de mètres de long. Elles suivent deux orientations légèrement différentes qui incitent à penser qu'il pourrait y avoir eu au moins

deux phases d'occupation du site. Quelques recoupements entre des trous de poteaux et certaines fosses latérales de construction permettent d'appuyer cette hypothèse.

Trois fosses latérales accolées aux maisons comportent des zones spécifiques correspondant à des rejets de foyers attestés par des couches très riches en cendres et en charbons de bois (figure 2). Les fosses latérales ont également livré des dizaines de milliers de silex taillés, une centaine de percuteurs en silex ou meulière utilisés pour la taille du silex, une centaine de fragments de bracelets en roches métamorphiques, de la terre cuite provenant sans doute des murs en torchis, des meules et broyons, mais aussi des ébauches de meules et de nombreux déchets issus de leur façonnage. Les ossements ne sont pas conservés. Les études du mobilier sont en cours et des datations radiocarbone vont être effectuées pour préciser la période d'occupation du site.

Dans son ensemble le corpus céramique correspond à la culture de Villeneuve-Saint-Germain, mais comporte aussi quelques tessons caractéristiques du Rubané. Une situation comparable a été observée à Tinqueux «La Haubette» (Marne) où des tessons sont comparés au Rubané final de Lorraine (Hachem *et al.* 2007, Meunier 2012).



Figure 2 – Villevenard « Les Hauts de Congy ». Couches de cendres et de charbons (St 1221) correspondant à des rejets de foyer (cliché : O. Creisson).

Ces observations ouvrent évidemment de nombreuses perspectives de recherche.

En 2020 la poursuite du décapage permettra de compléter le plan de la partie orientale des bâtiments identifiés. Il s'agira également de rechercher de nouvelles maisons, ainsi que les limites du village. La restitution des plans de villages et des habitations constitue un élément important pour la connaissance de l'organisation des communautés du début du Néolithique de cette région. La poursuite des fouilles permettra de disposer d'un corpus mobilier quantitativement et qualitativement significatif qui permettra aussi de vérifier s'il existe une diversité chrono-culturelle entre les différentes maisons.

## Bibliographie

HACHEM L., ALLARD P., FROMONT N., HAMON C., MEUNIER K., PELTIER V., PERNAUD J.-M., 2007 – «Le site Villeneuve-Saint-Germain de Tinquieux «La Haubette» (Marne) dans son contexte régional» in LE BRUN-RICALENS F., VALOTEAU F. et HAUZEUR A., *Relations interrégionales au Néolithique entre Bassin parisien et Bassin rhénan, actes du 26<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique*, Luxembourg, 8-9 nov. 2003, *Archaeologia Mosellana*, 7, p. 229-273.

MARTINEAU R. (dir.), AUGEREAU A., BODU P., CHARPY J.-J., DENAIRE A., DUMONTET A., HUARD P., IMBEAUX M., LAMBOT B., LANDREAU C., LENFANT P.-E., LÉPINE G., NATON H.-G., 2018 – *Les occupations néolithiques des Marais de Saint-Gond. Volume 3. Villevenard «Les Hauts de Congy» (Marne). Un site d'habitat du Néolithique ancien et des occupations du Paléolithique supérieur, de l'âge du Bronze et du haut Moyen Âge*, Rapport de fouilles et prospections programmées 2016-2018, ARTEHIS, Direction régionale des affaires culturelles/Service régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne.

MEUNIER K., 2012 – *Styles céramiques et néolithisation dans le sud-est du Bassin parisien*, Inrap, CNRS éditions.





